



Vendredi 18 octobre 2024

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance des mardi 8, mercredi 9, jeudi 10
et vendredi 11
OCTOBRE 2024

La séance est ouverte le mardi 8 octobre 2024 à 14 heures 45.

Adoption de comptes rendus.

Le compte rendu sommaire de la séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2024, qui a été affiché, est adopté.

Les comptes rendus intégraux des séances des 21, 22, 23 et 24 mai 2024, du 25 juin 2024 et des 8, 9, 10 et 11 juillet 2024, qui ont été publiés au Bulletin officiel de la Ville de Paris, sont adoptés.

Inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris.

2024 DGRI 56 - Subvention (100.000 euros) et convention avec l'O.N.G. Plan international France pour une aide d'urgence aux populations civiles libanaises.

2024 DEVE 93 - Dénomination "Jardin des Grands Moulins" attribuée au jardin situé au 22 et 25, rue Thomas-Mann et 25, rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Halle (13e).

L'inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris est adoptée, à l'unanimité, à main levée.

2024 SG 80 - Communication de la Maire sur les J.O.P. : Paris, ville hôte de Jeux d'une nouvelle ère.

Vœu n° 1 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à l'après J.O.P. pour le sport de proximité dans les quartiers populaires.

Vœu n° 2 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à l'après J.O.P. en matière de mobilités et d'espace public.

Vœu n° 3 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au financement des travaux de mise en accessibilité du réseau métropolitain.

Vœu n° 4 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'accessibilité de la pratique sportive.

Vœu n° 5 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la pérennisation du dispositif "Safe Place" à l'occasion des futurs grands événements parisiens.

Vœu n° 6 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la mobilisation de l'ancien hôpital militaire du Val-de-Grâce comme centre d'hébergement d'urgence.

Vœu n° 7 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'héritage culturel et artistique des J.O.P. 2024 dans les arrondissements.

Vœu n° 9 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'amélioration de la propreté comme héritage écologique des J.O.P.

Vœu n° 10 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la propreté de Paris comme héritage des J.O.P.

Vœu n° 11 déposé par le groupe Union Capitale relatif au déplacement des anneaux olympiques.

Vœu n° 12 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif au déplacement des anneaux olympiques vers un site parisien lié aux J.O.P.

Vœu n° 13 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à la conservation des anneaux olympiques sur la Tour Eiffel.

Vœu n° 15 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à l'attractivité et au renforcement de la police municipale parisienne.

Vœu n° 16 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux terrains de sports dans le bois de Vincennes (12e).

Vœu n° 17 déposé par le groupe Changer Paris relatif au lancement d'un grand plan "Paris ville sportive" dans la dynamique des J.O.P.

Vœu n° 18 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la création d'un gymnase omnisports.

Vœu n° 19 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à l'aménagement de la place du Trocadéro.

Vœu n° 21 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à l'héritage des J.O.P.

Le vœu n° 1, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 2, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 3, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 4, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 5, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 6, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 7, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 9, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 10, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 11, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 12, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 13, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 15, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 16, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 17, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 18, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 19, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 21, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

L'Assemblée a pris connaissance de la communication de Mme la Maire sur les J.O.P. : Paris, ville hôte de Jeux d'une nouvelle ère.

2024 DU 119 - Procédure de DUP sur les parcelles 86 et 88, rue des Rigoles (20e). - Levée des réserves figurant dans le rapport d'enquêtes publique et parcellaire. - Avis favorable à la poursuite de l'opération.

Le projet de délibération DU 119 est adopté à l'unanimité à main levée.

2024 DLH 3 - Subvention VRAC Paris. - 1ère année convention triennale (25.000 euros): proposer à des habitants de quartiers populaires des produits principalement alimentaires de qualité à des prix attractifs.

Le projet de délibération DLH 3 est adopté à main levée.

2024 DLH 35 - Réalisation 29, avenue de la Porte des Poissonniers (18e) d'un programme de création de 32 logements étudiants supplémentaires (1.714.921 euros) et subvention complémentaire (1.600.000 euros) à "Paris Habitat".

Le projet de délibération DLH 35 est adopté à main levée.

2024 DLH 131 - Réalisation 10, rue du Docteur-Laurent (13e) d'un programme de création d'un logement P.L.A.-I. supplémentaire par "SNL Prologues". - Subvention (14.760 euros).

Vœu n° 33 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes" relatif à la création de logements sociaux P.L.A.-I. au 10, rue du Docteur-Laurent (13e).

Le vœu n° 33, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le projet de délibération DLH 131 est adopté à main levée.

2024 DLH 147 - Octroi d'une subvention complémentaire (2.628.565 euros) finançant la création 88, rue de Ménilmontant (20e) d'une résidence étudiante de 45 logements par "l'Habitation confortable".

Le projet de délibération DLH 147 est adopté à main levée.

2024 DLH 148 - Octroi d'une subvention complémentaire finançant la réalisation 43-45, rue de Laborde (8e) d'un programme de création de 10 logements sociaux par "Paris Habitat". - Subvention (968.000 euros).

Le projet de délibération DLH 148 est adopté à l'unanimité à main levée.

2024 DLH 149 - Octroi d'une subvention complémentaire finançant la réalisation au 85, avenue Émile-Zola (15e) d'un programme de création de 16 logements sociaux par "Paris Habitat". - Subvention (1.120.000 euros).

Le projet de délibération DLH 149 est adopté à l'unanimité à main levée.

*La séance, suspendue le mardi 8 octobre 2024 à 21 heures,
est reprise le mercredi 9 octobre 2024 à 9 heures 10.*

2024 DASCO 153 - Communication sur la rentrée 2024 des enfants, des familles et des étudiants.

Vœu n° 22 déposé par les groupes "Les Ecologistes" et Paris en commun relatif à la rentrée scolaire.

Vœu n° 23 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au manque de postes de professeurs de la Ville de Paris.

Vœu n° 24 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux fermetures de classe et au non remplacement des enseignants dans les écoles et collèges publics de l'arrondissement.

Vœu n° 25 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'adaptation des temps périscolaires.

Vœu n° 26 déposé par le groupe Changer Paris relatif au développement de partenariats entre les établissements scolaires et les clubs sportifs parisiens.

Vœu n° 27 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la déprécarisation et professionnalisation du métier d'animateur.

Vœu n° 27 bis déposé par l'Exécutif.

Vœu n° 28 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à l'expérimentation de l'uniforme scolaire dans les écoles et collèges parisiens.

Vœu n° 29 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la lutte contre le harcèlement scolaire.

Vœu n° 30 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif au secteur de la petite enfance à Paris.

Vœu n° 31 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux crèches privées à but lucratif.

Vœu n° 32 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la réalisation d'audits dans le secteur parisien de la petite enfance.

2024 DASCO 34 - Collèges publics parisiens. - Dotations complémentaires de fonctionnement (626.720 euros), subventions d'équipement (258.760 euros) et subventions pour travaux (191.858 euros).

2024 DASCO 35 - Collèges publics autonomes. - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (8.699.901 euros).

2024 DASCO 36 - Collèges publics imbriqués avec un lycée. - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (2.708.721 euros).

2024 DASCO 43 Subventions d'investissement (156.089 euros) à 14 collèges au titre du budget participatif des collèges - édition 2023-2024.

2024 DASCO 56 - Collèges publics parisiens. - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (96.846 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.

2024 DASCO 88 - Conventions et subventions associées (24.914 euros) pour la mise en place d'ateliers de soutien à la parentalité sur le dispositif des ateliers du samedi matin.

2024 DASCO 94 - Subvention (30.000 euros) avec convention et (9.000 euros) avec l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de Paris (PEP-75).

2024 DASCO 100 - Conventions de partenariat entre la Ville de Paris et les hôpitaux accueillant des centres de loisirs hospitaliers (CLH) parisiens.

- 2024 DASCO 138 - Collèges publics parisiens. - Dotations de la Ville de Paris (1.399.395 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.**
- 2024 DASCO 146 - Subvention (1.760 euros) à l'association "Mikado Jeunes" (15e) pour l'organisation de séances de sensibilisation à la citoyenneté d'enfants de CM1 et de collégiens du 15e.**
- 2024 DFPE 3 - Subventions (330.487 euros), avenant n° 4 à l'association "Franco-Asiatique pour l'Enfance" (10e) pour ses 2 établissements d'accueil du jeune enfant (10e et 19e).**
- 2024 DFPE 23 - Subvention (116.178 euros), avenant n° 4 à l'association "L'Ile aux Trésors" (19e) pour la crèche parentale sise 19, rue des Chauffourniers (19e).**
- 2024 DFPE 30 - Subvention (492.246 euros), avenant n° 4 à l'association "Crèche Laïque du quartier Saint-Fargeau" (20e) pour la crèche collective, Crèche Laïque du quartier Saint-Fargeau située 33, rue du Télégraphe (20e).**
- 2024 DFPE 59 - Subvention (93.379 euros), avenant n° 4 à l'association "Institut d'éducation et des pratiques citoyennes" pour sa crèche collective "A Petits Pas" au 6/8, impasse du Curé (18e).**
- 2024 DFPE 78 - Subventions accordées (1.395.004 euros) à 13 associations pour le fonctionnement de 16 accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la C.A.F. dans les centres sociaux.**
- 2024 DFPE 79 - Subventions accordées (85.000 euros) à 8 associations pour leurs actions d'accompagnement à la parentalité numérique dans les 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 19e et sur Tout Paris.**
- 2024 DFPE 88 - Subvention (1.342.656 euros), avenant n° 4 à l'Association pour l'accueil de tous les enfants (APATE) (11e) pour ses 6 établissements d'accueil du jeune enfant.**
- 2024 DFPE 89 - Subvention (334.109 euros), avenant n° 4 avec la Fondation de Rothschild pour la crèche collective "Les 2 Marie" située 15A, rue Lamblardie (12e).**
- 2024 DFPE 96 - Subvention (2.605.436 euros), avenant n° 1 et avenant n° 4 à la Fondation Léopold Bellan pour ses 8 établissements d'accueil de la petite enfance.**
- 2024 DFPE 98 - Subvention (45.571 euros), avenant n° 4 à l'association "Petit Concept" (11e) pour la crèche collective située 18, rue de l'Orillon (11e).**
- 2024 DFPE 124 - Subvention (150.000 euros) et avenant n° 3 au Centre d'action sociale de la Ville de Paris pour son établissement d'accueil de la petite enfance situé 1 bis, rue de Joinville (19e).**
- 2024 DFPE 134 - Subventions (87.761 euros) et conventions avec l'association "ABC Puériculture" (16e) pour la réalisation de travaux de mises aux normes pour trois établissements d'accueil du jeune enfant.**
- 2024 DFPE 135 - Subvention (132.350 euros) et convention avec l'association "Gan Yaël" (19e) pour la transformation d'établissements existants en un multi-accueil au 29, rue de Thionville (19e).**

2024 DFPE 140 - Subventions (48.000 euros) et avenants avec les associations "Jean Cotxet" et "CERAF-Médiation" pour le fonctionnement de leurs espaces de rencontre parents/enfants situés dans les 10e et 18e.

2024 DFPE 145 - Subvention (567.563 euros), avenant n° 2 à l'association "Crescendo" (11e) pour la crèche collective "Morland" située 36, quai Henri IV (4e).

2024 DFPE 151 - Multi-accueil municipal situé 59, rue Berzélius (17e). - Convention de transfert de gestion du domaine public entre "Paris Habitat" et la Ville de Paris.

2024 DFPE 152 - Subvention (11.200 euros) et convention avec l'association "Crèche parentale Farandole" (20e) pour le remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur, située 105, rue Alexandre-Dumas (20e).

2024 DFPE 154 - Rénovation extérieure de la crèche municipale située 25-27, rue de Curnonsky (17e) et du centre de planification et d'éducation familiale. - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage VDP/Elogie.

2024 DFPE 155 - Réalisation d'une MAM 17, rue du Sentier (2e). - Convention d'objectifs avec l'association retenue. - Convention de sous-location au profit de l'association. - Demande de subvention à la C.A.F. de Paris.

2024 DFPE 157 - Convention de travaux relative au remplacement de l'échangeur d'eau chaude sanitaire du bâtiment sis 18-20, rue de la Tour d'Auvergne (9e).

Le vœu n° 22, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 23, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 24, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 25, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 26, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 27, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 27 bis, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 28, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 29, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 30, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 31, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 32, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

L'Assemblée a pris connaissance de la communication sur la rentrée 2024 des enfants, des familles et des étudiants.

Le projet de délibération DASCO 34 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DASCO 35 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DASCO 36 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DASCO 43 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DASCO 56 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DASCO 88 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DASCO 94 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DASCO 100 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DASCO 138 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DASCO 146 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DFPE 3 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 23 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 30 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 59 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 78 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 79 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 88 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 89 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 96 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 98 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 124 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 134 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 135 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 140 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 145 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 151 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 152 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 154 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 155 est adopté à main levée.
Le projet de délibération DFPE 157 est adopté à main levée.

2024 DLH 156 - Location de l'immeuble 18, rue Surcouf (7e) à "Paris Habitat OPH". - Bail emphytéotique.

Amendement n° 34 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la location de l'immeuble situé au 18, rue Surcouf (7e) à "Paris Habitat OPH" par un bail emphytéotique.

L'amendement n° 34, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.
Le projet de délibération DLH 156 est adopté à main levée.

2024 DLH 157 - Réalisation 8-16, rue de Gravelle (12e) d'un programme de rénovation comportant 66 logements par "Paris Habitat". - Subvention (1.672.282 euros).

Vœu n° 35 déposé par le groupe Union Capitale relatif aux opérations de rénovation et de réhabilitation des logements sociaux.

Le vœu n° 35, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.
Le projet de délibération DLH 157 est adopté à main levée.

2024 DLH 191 - Location de l'immeuble 242-244, rue Saint-Martin (Paris Centre) à "I3F". - Bail emphytéotique.

Le projet de délibération DLH 191 est adopté à main levée.

2024 DLH 212 - Réalisation, 15-17, rue des Balkans / 18-20, cité Leclair (20e) d'un programme d'acquisition puis de conventionnement de 43 logements P.L.S. par "Immobilière 3F". - Garantie des emprunts.

Le projet de délibération DLH 212 est adopté à main levée.

2024 DLH 242 - Location des immeubles, 1 et 5, rue Paul-Crampel (12e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique.

Le projet de délibération DLH 242 est adopté à main levée.

Vœu n° 36 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la suspension des opérations de transformation de logements en bureaux.

Le vœu n° 36, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DLH 99 - Réalisation 77, rue de Rébeval (19e) d'un programme de création de 6 logements en bail réel solidaire par Elogie-SIEMP et la Foncière de la Ville de Paris. - Subvention (1.227.538 euros).

Le projet de délibération DLH 99 est adopté à main levée.

Vœu n° 37 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la pérennisation et au renforcement de l'encadrement des loyers.

Le vœu n° 37, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 38 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la coordination institutionnelle des expulsions de locataires de logements sociaux condamnés pour des faits délictuels de nature à nuire la tranquillité des résidents.

Le vœu n° 38, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

La séance, suspendue à 13 heures 10, est reprise à 14 heures 35.

Examen des questions d'actualité.

I - Question d'actualité posée par le groupe Union Capitale relative à la préparation du budget de la Ville de Paris 2025.

II - Question d'actualité posée par le groupe Changer Paris relative à l'accès à la culture.

VIII - Question d'actualité posée par M. Laurent SOREL relative aux difficultés dans les bibliothèques parisiennes.

III - Question d'actualité posée par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relative à la sécurité des Parisiens.

IV - Question d'actualité posée par le groupe Communiste et Citoyen relative aux violences faites aux femmes et les féminicides.

V - Question d'actualité posée par le groupe MoDem et Indépendants relative au bruit et au P.L.U. bioclimatique.

VI - Question d'actualité posée par le groupe Paris en commun relative aux mesures prévues dans le projet de loi de finances 2025 concernant les collectivités locales.

VII - Question d'actualité posée par le groupe "Les Ecologistes" relative à l'évolution du PVPP et à la fin de l'expérimentation de la vidéosurveillance algorithmique.

2024 DDCT 183 - Communication sur les conclusions de la mission du Conseil de Paris relative au contrat de concession liant la Ville de Paris et GRDF.

L'Assemblée a pris connaissance de la communication sur les conclusions de la mission du Conseil de Paris relative au contrat de concession liant la Ville de Paris et GRDF.

2024 PEC 1 - Pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des familles monoparentales.

Amendement n° 131 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'article 6.

Amendement n° 132 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'article 7.

Amendement n° 138 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif aux conditions de ressources dans la prise en charge des familles monoparentales.

Amendement n° 151 déposé par l'Exécutif.

L'amendement n° 131 est retiré.

L'amendement n° 132 est retiré.

L'amendement n° 138, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté, à l'unanimité, à main levée.

L'amendement n° 151, déposé par l'Exécutif, est adopté, à l'unanimité, à main levée.

La proposition de délibération PEC 1, amendée, est adoptée, à l'unanimité, à main levée. (2024, PEC 1).

2024 DVD 110 - Stationnement de surface. - Mesures d'ajustements.

Amendement n° 130 déposé par le groupe Changer Paris relatif à une hausse de 10 % du seuil du poids pour le stationnement.

Vœu n° 39 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la gratuité du stationnement pour les véhicules de la Protection civile Paris Seine et de toutes les associations qui œuvrent au secours des plus fragiles à Paris.

Vœu n° 40 déposé par le groupe Union Capitale relatif au triplement du stationnement pour les SUV électriques et hybrides.

L'amendement n° 130, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 39, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 40, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le projet de délibération DVD 110 est adopté à main levée.

Vœu n° 41 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la création d'un espace végétalisé sur la parcelle du 25-27, rue de Constantinople (8e).

Le vœu n° 41, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 42 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la piétonisation du pont d'Iéna, de la place du Trocadéro et de la place de Varsovie.

Le vœu n° 42, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DDCT 136 - Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2025.

Amendement technique n° 149 déposé par l'Exécutif.

L'amendement technique n° 149, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DDCT 136, amendé, est adopté à main levée.

2024 DDCT 159 - Recensement annuel de la population 2025. - Enquête Familles. - Autorisation donnée à Mme la Maire de Paris de signer la convention de partenariat entre l'INSEE, l'APUR et la Ville de Paris.

Le projet de délibération DDCT 159 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DCPA 11 - Indemnisation de la Ville de Paris par la société "Eiffage" suite à des infiltrations dans le cadre de la restructuration d'une école sis 21, rue Duplex - 5-7, place du Cardinal-Amette (15e).

Le projet de délibération DCPA 11 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DCPA 12 - Convention d'occupation du domaine public relative à l'installation et à l'exploitation d'un espace d'affichage sur l'échafaudage des travaux de restauration de la fontaine Saint-Michel (6e).

Le projet de délibération DCPA 12 est adopté à main levée.

2024 DCPA 17 - Convention entre la Ville de Paris et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour le financement de la transformation de 27 cours de récréation en "oasis".

Le projet de délibération DCPA 17 est adopté à main levée.

Vœu n° 43 déposé par le groupe Union Capitale relatif au programme Embellir Votre Quartier 4.

Le vœu n° 43, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 44 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la mise en œuvre des engagements de restauration de l'Hôtel de Ville.

Le vœu n° 44, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DU 42 - Petite Ceinture (13e). - Avenant n° 1 à la convention de superposition d'affectations Sud avec SNCF-Réseau. - Extension du périmètre.

Le projet de délibération DU 42 est adopté à main levée.

2024 DU 71 - Acquisition auprès de la SEMAPA d'emprises de voirie dans la Z.A.C. "Paris Rive gauche" (13e).

Le projet de délibération DU 71 est adopté à main levée.

2024 DU 99 - Cession d'un terrain 1 bis, rue de Bièvre (5e).

Le projet de délibération DU 99 est adopté à main levée.

2024 DU 109 - Cession à la Régie immobilière de la Ville de Paris (R.I.V.P.) du lot de copropriété n° 1 dans l'immeuble 135 bis, rue Castagnary (15e).

Le projet de délibération DU 109 est adopté à main levée.

2024 DU 117 - Vente à la R.I.V.P. de 9 lots de copropriété situés 22, rue Lepic (18e) en vue de la réalisation de logements locatifs sociaux.

Le projet de délibération DU 117 est adopté à main levée.

2024 DU 128 - Déclassement du domaine public routier de la Ville de Paris de la partie de la rue Charles-Moureu située entre son numéro 40 et la rue du Docteur-Magnan. - Abrogation des alignements (13e).

Le projet de délibération DU 128 est adopté à main levée.

2024 DU 132 - Opération 16, rue Armand-Carrel (19e). - Cession à la Foncière de la Ville de Paris. - Subvention et garantie d'emprunts pour la réalisation de 10 logements BRS.

Le projet de délibération DU 132 est adopté à main levée.

Vœu n° 45 déposé par le groupe Union Capitale relatif au devenir du centre commercial Montparnasse.

Le vœu n° 45, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 46 déposé par le groupe Union Capitale relatif à surélévation du bâti parisien, favorisé par le nouveau P.L.U. bioclimatique.

Vœu n° 47 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux recommandations et réserves du rapport de la commission d'enquête publique relatif au P.L.U. bioclimatique.

Vœu n° 48 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la révision du pastillage dans le cadre du P.L.U. bioclimatique.

Vœu n° 49 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux emplacements réservés sur les établissements scolaires parisiens.

Vœu n° 50 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à l'application des recommandations de la commission d'enquête du P.L.U. bioclimatique.

Le vœu n° 46, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 47, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 48, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 49, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 50, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DDCT 62 - Subventions (5.000 euros) à 2 associations œuvrant dans les quartiers populaires pour le soutien aux Conseils citoyens.

Le projet de délibération DDCT 62 est adopté à main levée.

2024 DDCT 155 - Soutien aux réseaux de familles monoparentales dans les quartiers populaires. - Subventions (100.000 euros) pour 7 associations (11e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e).

Le projet de délibération DDCT 155 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

Vœu n° 51 déposé par les groupes Paris en commun, "Les Ecologistes" et Communiste et Citoyen relatif au soutien à la vie associative dans les quartiers populaires et à la préservation des postes d'adultes-relais.

Le vœu n° 51, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

*La séance, suspendue le mercredi 9 octobre 2024 à 21 heures,
est reprise le jeudi 10 octobre 2024 à 9 heures 05.*

2024 DDCT 33 - Subventions (195.500 euros) à 49 associations, au titre de l'appel à projets "Collèges pour l'égalité 2024", pour l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les discriminations.

L'article 43 du projet de délibération DDCT 33 est repoussé à main levée.

Le projet de délibération DDCT 33 est adopté, sans l'article 43, à main levée.

2024 DASCO 93 - Subvention de compensation pour la redevance d'occupation de locaux communaux (37.600 euros) et signature d'une convention pluriannuelle avec le CDPE de Paris (8e).

Le projet de délibération DASCO 93 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DRH 58 - Plafond du régime indemnitaire des collaborateurs de cabinet.

Le projet de délibération DRH 58 est adopté à main levée.

2024 DDCT 161 - Subventions (94.650 euros) à 14 associations, au titre de l'appel à projets "Ma citoyenneté, mes rêves et mes droits au Théâtre de la Concorde" (8e) et conventions d'objectifs.

Vœu n° 52 déposé par le groupe Changer Paris relatif au respect des principes républicains et du débat démocratique au théâtre de la Concorde.

Le vœu n° 52, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le projet de délibération DDCT 161 est adopté à main levée.

2024 DDCT 167 - Grille tarifaire du droit d'entrée des ateliers, conférences et spectacles du théâtre de la Concorde - Espace Cardin.

Amendement technique n° 152 déposé par l'Exécutif.

L'amendement technique n° 152, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DDCT 167, amendé, est adopté à main levée.

2024 IG 1 - Rapport d'activité de l'Inspection générale pour l'année 2023.

L'Assemblée a pris connaissance du rapport d'activité de l'Inspection générale pour l'année 2023.

2024 SG 36 - Délibération cadre Académie du Climat : adoption de 16 conventions de partenariat. - Adoption d'une nouvelle grille tarifaire d'occupation ponctuelle des locaux et d'une convention-type afférente.

Le projet de délibération SG 36 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

Vœu n° 53 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la passation de délibération de manière rétroactive au Conseil de Paris.

Le vœu n° 53 est retiré.

2024 DAE 176 - Appel à projets. - Aide alimentaire étudiante (405.000 euros).

Vœu n° 54 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la lutte contre la précarité étudiante et au budget de l'enseignement supérieur et la recherche.

Le vœu n° 54, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DAE 176 est adopté à main levée.

2024 DSOL 142 - Contrat de collaboration de recherche, d'enseignement et de valorisation avec l'Université Paris Cité pour mener des actions en santé mentale dans le champ de la protection de l'enfance.

Le projet de délibération DSOL 142 est adopté à main levée.

2024 DDCT 124 - Plan parisien égalité 2024-2027.

L'Assemblée a pris connaissance de la communication relative au Plan parisien égalité 2024-2027.

2024 DGRI 40 - Subvention (40.000 euros) à l'Association de soutien au Haut-Karabakh.

Le projet de délibération DGRI 40 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DGRI 41 - Subvention (20.000 euros) à l'association "Forum de Paris sur la Paix".

Le projet de délibération DGRI 41 est adopté à main levée.

La séance, suspendue à 13 heures, est reprise à 14 heures 30.

2024 DGRI 43 - Aide d'urgence (30.000 euros) Croix-Rouge française.

Le projet de délibération DGRI 43 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DGRI 48 - Aide d'urgence (50.000 euros) à l'association Croix-Rouge française pour son intervention en République Démocratique du Congo en réponse à l'épidémie de M-Pox.

Le projet de délibération DGRI 48 est adopté à main levée.

2024 DGRI 45 - Convention de co-production et co-organisation de l'exposition "Titanium" du 20 août au 16 septembre 2024 entre la Ville de Paris, l'Ambassade d'Ukraine et Youry BILAK, photographe.

Le projet de délibération DGRI 45 est adopté à main levée.

2024 DGRI 49 - Subvention (100.000 euros) et convention avec l'O.N.G. Médecins du Monde pour une aide d'urgence aux populations civiles de la Bande de Gaza.

Vœu n° 55 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au soutien aux civils palestiniens et libanais et au nécessaire processus de paix au Proche-Orient.

Vœu n° 56 déposé par M. Laurent SOREL relatif à un cessez-le-feu au Sud Liban et à Gaza.

Le vœu n° 55, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 56, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le projet de délibération DGRI 49 est adopté à main levée.

2024 DGRI 56 - Subvention (100.000 euros) et convention avec l'O.N.G. Plan international France pour une aide d'urgence aux populations civiles libanaises.

Le projet de délibération DGRI 56 est adopté à main levée.

Vœu n° 148 déposé par l'Exécutif relatif au soutien de la Ville de Paris à l'action des femmes en faveur de la paix et l'organisation d'un concert puis une conférence sur la situation au Proche-Orient.

Le vœu n° 148, amendé, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 57 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le vœu n° 57, l'Exécutif s'en remettant à la sagesse des conseillers, est adopté à main levée.

2024 DGGP 12 - Axe Seine : participation commune de la Ville de Paris avec l'Entente Axe Seine et Haropa Port au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) du 10 au 12 décembre 2024.

Le projet de délibération DGGP 12 est adopté à main levée.

2024 DICOM 27 - Convention de partenariat relative au soutien à la pratique sportive.

Vœu n° 8 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la pérennisation des Arènes de Lutèce en tant que site de festivités de proximité pendant la période estivale par une offre d'animations et d'ateliers culturels et sportifs.

Le vœu n° 8 est retiré.

Le projet de délibération DICOM 27 est adopté à main levée.

2024 DTEC 34 - Avenant à la convention cadre relative à la stratégie d'accompagnement des courses à pied sur route zéro plastique à usage unique par des dispositifs utilisant l'eau potable de la Ville de Paris.

Le projet de délibération DTEC 34 est adopté à main levée.

Vœu n° 150 déposé par l'Exécutif relatif à l'avenir du Parc des Princes.

Scrutin public sur le vœu n° 150.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Nombre d'inscrits : 163

Nombre de votants : 151

Suffrages exprimés : 151

Abstentions : 25

NPPV : 1

Pour : 92

Contre : 33

(Voir détail des votes annexe n° 1).

Le vœu n° 150, déposé par l'Exécutif, est adopté au scrutin public. (2024, V. 157).

2024 DJS 116 - Attribution de la dénomination Just Fontaine au stade de la Porte d'Asnières situé 17, avenue de la Porte d'Asnières (17e).

Le projet de délibération DJS 116 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DJS 117 - Attribution de la dénomination Renée Garilhe au gymnase Courcelles situé 211, rue de Courcelles (17e).

Le projet de délibération DJS 117 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DPE 32 - Partenariat avec l'éco-organisme Citéo pour la mise en place de solutions de tri lors des J.O.P. 2024.

Le projet de délibération DPE 32 est adopté à main levée.

2024 DPE 34 - Révision des statuts du SYCTOM.

Le projet de délibération DPE 34 est adopté à main levée.

2024 DPE 35 - Adhésion (3.000 euros) au "réseau compost citoyen" Île-de-France.

Vœu n° 58 déposé par le groupe Union Capitale relatif au tri des biodéchets à Paris.

Le vœu n° 58, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le projet de délibération DPE 35 est adopté à main levée.

Vœu n° 59 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'instauration du tri sélectif doté de systèmes de puces GPRS, dans l'espace public.

Le vœu n° 59, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 60 déposé par le groupe Union Capitale relatif au fonctionnement des déchetteries parisiennes et à la lutte contre les dépôts sauvages.

Vœu n° 61 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux soupçons de corruption dans des déchetteries de la Capitale.

Vœu n° 62 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la lutte contre la corruption dans les organismes dépendants de la Ville de Paris.

Vœu n° 63 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif aux agissements graves identifiés dans la déchetterie parisienne de la Porte de la Chapelle.

Le vœu n° 60, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 61, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 62, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 63, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Désignation de représentant du Conseil de Paris dans divers organismes.

Commission d'appel d'offres de la Ville de Paris et de la Commission de l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) :

Titulaire :

- M. Karim ZIADY, actuel premier membre suppléant, est désigné membre titulaire, en remplacement de M. Patrick BLOCHE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

Suppléante :

- Mme Geneviève GARRIGOS, est désignée membre suppléante, en remplacement de M. Karim ZIADY.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats ci-après sont annoncés :

Nombre de votants : 35

Nombre de bulletins blancs : 6

Nombre de bulletin nul : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Nombre de suffrages recueillis par la liste déposée : 29

Les candidatures proposées sont adoptées au scrutin secret. (2024, R. 26).

Vœu n° 64 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la mise en place de systèmes "vehicule to grid" pour optimiser l'utilisation de l'électricité des batteries des équipements de la DPE.

Le vœu n° 64, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 65 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux moyens et aux conditions de travail des agents de la Propreté.

Le vœu n° 65, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DTEC 23 - Approbation du Plan de sobriété en eau de la Ville de Paris et du territoire parisien.

Amendement n° 133 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la redirection et la valorisation des eaux pluviales.

Amendement n° 134 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la substitution de l'eau potable par l'eau non potable dès que possible.

Amendement n° 135 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'information sur l'évolution des modèles économiques des réseaux d'eau potable et non potable.

Amendement n° 136 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'ambition de rénovation et d'extension du réseau d'eau non potable parisien.

L'amendement n° 133, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

L'amendement n° 134, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

L'amendement n° 135, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

L'amendement n° 136, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le projet de délibération DTEC 23, amendé, est adopté à main levée.

2024 DTEC 36 - Convention constitutive d'un groupement pour la passation et le suivi de l'exécution de conventions d'occupation pour la mise en œuvre du plan de solarisation de la Métropole du Grand Paris.

Le projet de délibération DTEC 36 est adopté à main levée.

2024 SG 68 - Rapport C.R.C. sur l'Agence parisienne du climat (APC).

L'Assemblée a pris connaissance du rapport C.R.C. sur l'Agence parisienne du climat.

Vœu n° 66 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la marchandisation de l'eau de Paris par l'entreprise "BE WTR".

Le vœu n° 66, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 67 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la situation des salariés d'"Eau de Paris".

Le vœu n° 67, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DEVE 1 - Ouverture au public du jardin du Val de Grâce (5e).

Le projet de délibération DEVE 1 est adopté à main levée.

2024 DEVE 67 - Subventions (15.000 euros) à 5 associations dans le cadre de l'appel à projets "Protection des chats libres à Paris".

Le projet de délibération DEVE 67 est adopté à main levée.

2024 DEVE 68 - Subventions (14.800 euros) à 4 associations dans le cadre de l'appel à projets "Médiation, action sociale et animaux".

Le projet de délibération DEVE 68 est adopté à main levée.

2024 DEVE 69 - Budget participatif. - Subventions (35.550 euros) à l'association "Gamelles Pleines Paris" pour ses actions en faveur de la solidarité par la médiation animale.

Le projet de délibération DEVE 69 est adopté à main levée.

2024 DEVE 70 - Avenant à la convention avec Universcience pour l'installation et la présentation de fourmis vivantes à la Maison Paris nature.

Le projet de délibération DEVE 70 est adopté à main levée.

2024 DEVE 71 - Subventions (12.000 euros) à trois associations pour leurs actions en faveur de la biodiversité.

Le projet de délibération DEVE 71 est adopté à main levée.

2024 DEVE 78 - Mise à disposition par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris du square situé au 17-23, rue Pierre-Demours (17e) pour son ouverture au public.

Le projet de délibération DEVE 78 est adopté à main levée.

Vœu n° 68 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la prise en compte du bien-être animal dans les marchés publics.

Le vœu n° 68, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

2024 DAE 135 - Conventions et subventions (279.500 euros) à cinq organismes pour des expérimentations pour un droit à une alimentation saine et durable pour toutes et tous à Paris.

Le projet de délibération DAE 135 est adopté à main levée.

*La séance, suspendue le jeudi 10 octobre 2024 à 21 heures 05,
est reprise le vendredi 11 octobre 2024 à 9 heures.*

2024 DAE 141 - Subventions (444.000 euros) et conventions avec trois structures de la transformation alimentaire durable s'installant dans l'hôtel d'activité Serpollet (20e).

Le projet de délibération DAE 141 est adopté à main levée.

2024 DEVE 74 - Subvention aux gestionnaires de restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable (Appel à Manifestation d'Intérêt 2024).

Le projet de délibération DEVE 74 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DAE 74 - Subvention (126.500 euros) et convention avec l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) pour la réalisation d'études complémentaires de diagnostics territoriaux relatifs au commerce parisien.

Le projet de délibération DAE 74 est adopté à main levée.

2024 DAE 86 - Charte de coopération conclue entre la Ville de Paris, la S.E.M. "Paris Commerces" et le G.I.E. "Paris Commerces". - Participation de la Ville de Paris au titre de l'exercice 2024 (462.491 euros).

Le projet de délibération DAE 86 est adopté à main levée.

2024 DAE 123 - Marchés découverts alimentaires. - Principe du renouvellement de la délégation de service public.

Amendement n° 139 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la gestion des marchés découverts alimentaires en régie.

Vœu n° 69 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'expérimentation d'un marché alimentaire de producteurs "bio" géré en régie publique.

Vœu n° 69 bis déposé par l'Exécutif.

Vœu n° 70 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'évolution des habitudes de consommation des Parisiens sur les marchés alimentaires.

Vœu n° 71 déposé par le groupe Union Capitale relatif à une étude pour un marché découvert alimentaire de proximité dans le 17e arrondissement.

L'amendement n° 139 est retiré.

Le vœu n° 69 est retiré.

Le vœu n° 69 bis, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 70, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 71, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le projet de délibération DAE 123 est adopté à main levée.

2024 DU 118 - Cession à la Foncière Paris Commerces des lots 81 et 3 de l'immeuble en copropriété 156, rue de Tolbiac (13e) et du lot 59 situé 162-164, avenue d'Italie (13).

Le projet de délibération DU 118 est adopté à main levée.

Vœu n° 72 déposé par le groupe Changer Paris relatif à un Prix du commerce parisien.

Le vœu n° 72 n'a pas été présenté.

Vœu n° 73 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la sauvegarde du patrimoine commercial parisien.

Vœu n° 73 bis déposé par l'Exécutif.

Le vœu n° 73, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 73 bis, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 74 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à l'exonération de droits de terrasses des commerces affectés par les travaux de voirie.

Le vœu n° 74, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DFA 43 - Prise de participation de la S.E.M. "Axe Seine énergies renouvelables" dans la société de projet "ASER Autoconsommation Photovoltaïque".

Amendement n° 75 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au respect du statut des salariés du secteur de l'énergie.

L'amendement n° 75, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le projet de délibération DFA 43 est adopté à main levée.

Vœu n° 76 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux impayés et suppressions d'emplois au BHV Marais.

Le vœu n° 76, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

2024 DAE 33 - Convention de partenariat 2024-2027 avec le comité d'itinéraire de la Scandibérique et Paris je t'aime. - Office de Tourisme et contribution annuelle forfaitaire (10.000 euros) pour l'exercice 2024.

Le projet de délibération DAE 33 est adopté à main levée.

2024 DDCT 144 - Subvention accordée à l'association "Bruitparif" dans le cadre du budget participatif 2023.

Le projet de délibération DDCT 144 est adopté à main levée.

Vœu n° 77 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la politique du tourisme parisien à la suite des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Le vœu n° 77, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DAE 1 - Subventions (745. 000 euros), conventions avec treize organismes d'accompagnement ou de financement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social.

Le projet de délibération DAE 1 est adopté à main levée.

2024 DICOM 31 - Convention de co-organisation de l'édition 2024 du "Forum de l'économie légale" entre la Ville de Paris et We Demain.

Le projet de délibération DICOM 31 est adopté à main levée.

2024 DRH 32 - Fixation de la nature des épreuves et du règlement des concours externe et interne pour l'accès au corps des animateurs d'administrations parisiennes dans la spécialité activités périscolaires.

Le projet de délibération DRH 32 est adopté à main levée.

2024 DRH 40 - Présentation du rapport social unique (RSU) 2023 : communication sur les grands axes de la politique RH de la Ville de Paris.

L'Assemblée a pris connaissance de la présentation du rapport social unique (RSU) 2023 : communication sur les grands axes de la politique RH de la Ville de Paris.

Vœu n° 78 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la mise en place d'une alternative végétarienne dans les restaurants administratifs de l'ASPP.

Le vœu n° 78, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DAJ 23 - Approbation du principe de création du fonds de dotation "Paris 2050" et de ses statuts.

Amendement n° 142 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif aux conventions de partenariat.

Amendement n° 143 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la composition du comité consultatif d'investissement du Fonds de dotation.

Amendement n° 144 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la composition du comité consultatif du Fonds de dotation.

Amendement n° 145 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la valorisation des projets financés par le Fonds de dotation.

Amendement n° 146 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la composition du conseil d'administration du Fonds de dotation.

Amendement n° 147 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la nature des projets financés par le Fonds de dotation.

Amendement n° 147 bis déposé par l'Exécutif.

L'amendement n° 142 est retiré.

L'amendement n° 143 est retiré.

L'amendement n° 144 est retiré.

L'amendement n° 145 est retiré.

L'amendement n° 146 est retiré.

L'amendement n° 147 est retiré.

L'amendement n° 147 bis, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DAJ 23, amendé, est adopté à main levée.

2024 DEVE 50 - Modification des modalités de rétrocession des concessions funéraires des cimetières parisiens.

Le projet de délibération DEVE 50 est adopté à main levée.

2024 DFA 49 - Maintien de la garantie de la Ville de Paris à 50 % pour le réaménagement de deux prêts PRUAM souscrits auprès de la C.D.C. par la S.C.I. "Wikivillage".

Le projet de délibération DFA 49 est adopté à main levée.

2024 DFA 53 - Avenant n° 1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'occupation et l'exploitation des résidences sises 4-6 et 10, route du Champ d'Entrainement, bois de Boulogne (16e).

Le projet de délibération DFA 53 est adopté à main levée.

Vœu n° 79 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la gestion des Mobiliers urbains d'information (MUI).

Le vœu n° 79 est retiré.

Vœu n° 80 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux redevances perçues par la Ville de Paris dans le cadre des tournages de cinéma et versement d'une partie de celles-ci aux mairies d'arrondissement.

Le vœu n° 80, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DAC 277 - Subventions (4.800 euros) à deux associations commémorant le souvenir de combattants qui ont servi sous le drapeau français.

Le projet de délibération DAC 277 est adopté à main levée.

2024 DAC 314 - Apposition de deux plaques commémoratives en souvenir du Magic City, au 75, quai d'Orsay et au 176-180, rue de l'Université (7e).

Le projet de délibération DAC 314 est adopté à main levée.

La séance, suspendue à 13 heures 05, est reprise à 14 heures 30.

2024 DAC 433 - Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Roland Dubillard au 108, rue du Bac (7e).

Le projet de délibération DAC 433 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DAC 440 - Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Rosa Bonheur, 7, rue Gay-Lussac (5e).

Le projet de délibération DAC 440 est adopté à main levée.

2024 DASCO 98 - Dénomination de l'école Poulbot.

Le projet de délibération DASCO 98 est adopté à main levée.

2024 DASCO 101 - Dénomination de l'école Marcelle Guillemot.

Le projet de délibération DASCO 101 est adopté à main levée.

2024 DEVE 63 - Dénomination "Jardin du clos des Blancs-Manteaux-Francesca Dandolo" attribuée au jardin situé au 21, rue des Blancs-Manteaux (Paris Centre).

Amendement technique n° 81 déposé par l'Exécutif.

L'amendement technique n° 81, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DEVE 63, amendé, est adopté à main levée.

2024 DEVE 93 - Dénomination "Jardin des Grands Moulins" attribuée au jardin situé au 22 et 25, rue Thomas-Mann et 25, rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Halle (13e).

Le projet de délibération DEVE 93 est adopté à main levée.

2024 DU 92 - Dénomination rue Milo Adoner (Paris Centre).

Le projet de délibération DU 92 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DU 130 - Dénominations passerelle Michèle Morgan, pont Bernadette Lafont et pont Maria Pacôme (10e).

Le projet de délibération DU 130 est adopté à main levée.

Vœu n° 82 déposé par le groupe Paris en commun relatif à la dénomination d'un équipement sportif en hommage à la marathonnienne ougandaise Rebecca Cheptegei.

Le vœu n° 82, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à l'unanimité à main levée.

Vœu n° 83 déposé par les groupes Paris en commun, "Les Ecologistes" et Communiste et Citoyen relatif à la modification de la dénomination "Jardins des Grands Moulins - Abbé Pierre" en "Jardins des Grands Moulins".

Le vœu n° 83 a été retiré.

Vœu n° 84 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la dénomination d'une rue ou d'un lieu du 18e arrondissement en hommage à Ganda Fadiga.

Le vœu n° 84, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à l'unanimité à main levée.

Vœu n° 85 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la dénomination d'une place parisienne "place du 7 octobre".

Le vœu n° 85 est retiré.

Vœu n° 86 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la dénomination d'une voie ou d'un équipement en hommage à Pascal Danel.

Le vœu n° 86 a été retiré de l'ordre du jour.

Vœu n° 87 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la dénomination d'une voie ou d'un équipement municipal en hommage au général François Meyer.

Le vœu n° 87, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 88 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la dénomination d'une voie ou d'un équipement en hommage à Alain Delon.

Le vœu n° 88, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 89 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à un hommage à Alain Delon.

Scrutin public sur le vœu n° 89.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Nombre d'inscrits : 163

Nombre de votants : 93

Suffrages exprimés : 93

Abstentions : 4

NPPV : 0

Pour : 51

Contre : 38

(Voir détail des votes annexe n° 2).

Le vœu n° 89 est adopté au scrutin public. (2024, V. 167).

2024 DAC 106 - Subventions (30.000 euros) à la société "Le Hasard Ludique" et à l'association "M.U" et avenant à convention avec l'association "M.U" (18e).

Le projet de délibération DAC 106 est adopté à main levée.

2024 DAC 217 - Présentation du bilan du Plan Lire à Paris (2018-2022).

Le projet de délibération DAC 217 est adopté à main levée.

2024 DAC 337 - Subventions (324.475 euros) et conventions avec 6 établissements cinématographiques parisiens.

Le projet de délibération DAC 337 est adopté à main levée.

2024 DAC 342 - Adoption d'une charte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences et harcèlements sexuels et sexistes sur les tournages accueillis à Paris.

Amendement technique n° 90 déposé par l'Exécutif.

Vœu n° 91 déposé par le groupe Paris en commun relatif à la réinstauration de la Commission d'enquête à l'Assemblée nationale concernant les violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité.

L'amendement technique n° 90, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 91, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DAC 342, amendé, est adopté à main levée.

2024 DAC 371 - Subvention de fonctionnement (56.200.000 euros) à l'établissement public "Paris Musées".

Vœu n° 92 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au cas de racisme à "Paris Musées".

Vœu n° 93 déposé par M. Laurent SOREL relatif à la suspension de 2 veilleurs de nuit des réserves du Palais Galliera.

Vœu n° 93 bis déposé par l'Exécutif relatif à la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans les équipements culturels liés à la Ville de Paris.

Le vœu n° 92 est retiré.

Le vœu n° 93, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 93 bis, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DAC 371 est adopté à main levée.

2024 DAC 381 - 106, rue Brancion (15e). - Bail civil avec l'association "La Source Garouste".

Le projet de délibération DAC 381 est adopté, à l'unanimité, à main levée.

2024 DAC 389 - Subventions (102.500 euros) et conventions avec 14 associations et organismes dans le cadre de l'Olympiade culturelle.

Le projet de délibération DAC 389 est adopté à main levée.

2024 DICOM 21 - Conventions de co-production d'expositions sur la voie publique.

Amendement n° 140 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la Fondation Carmignac.

L'amendement n° 140, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le projet de délibération DICOM 21 est adopté à main levée.

Vœu n° 94 déposé par le groupe Paris en commun relatif à la sauvegarde du Café de la Danse, situé au 5, passage Louis-Philippe (11e).

Le vœu n° 94, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à l'unanimité à main levée.

Vœu n° 95 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la revalorisation des modèles des ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris.

Le vœu n° 95, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à l'unanimité à main levée.

2024 DAC 461 - Transfert à l'établissement public "Paris Musées" du plâtre "La Demeure" d'Ossip Zadkine.

Amendement technique n° 96 déposé par l'Exécutif.

L'amendement technique n° 96, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DAC 461, amendé, est adopté à main levée.

2024 DGGP 14 - Avis sur le projet d'arrêté instaurant une zone à faibles émissions métropolitaine de restriction des véhicules Crit'Air 3 au 1er janvier 2025.

2024 DVD 61 - Refonte des aides financières à l'écomobilité des personnes morales et ajustement des aides à l'écomobilité à destination des personnes physiques domiciliées à Paris.

Amendement technique n° 97 déposé par l'Exécutif.

Amendement n° 141 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à l'aide n° 3.

L'amendement technique n° 97, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

L'amendement n° 141, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DVD 61, amendé, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DGGP 14 est adopté à main levée.

2024 DVD 4 - Modifications et relèvement des tarifs de redevances pour certaines occupations de la voie publique à Paris.

Le projet de délibération DVD 4 est adopté à main levée.

Vœu n° 98 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'entretien de la voirie.

Le vœu n° 98 a été retiré de l'ordre du jour.

Vœu n° 99 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la transformation du boulevard périphérique.

Vœu n° 100 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la baisse de la vitesse sur le périphérique et sur le cofinancement d'un enrobé phonique.

Vœu n° 101 déposé par le groupe Changer Paris relatif à une étude indépendante sur l'impact des aménagements prévus sur le boulevard périphérique.

Vœu n° 102 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la pose d'enrobés phoniques neufs pour lutter contre la pollution sonore sur le périphérique parisien.

Le vœu n° 99, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 100, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 101, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 102, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 103 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la participation de la Ville de Paris au plan "métro pour tous".

Vœu n° 103 bis déposé par l'Exécutif.

Amendement n° 103 ter déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !".

Vœu n° 20 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif au plan "métro pour tous".

Le vœu n° 20, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 103, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

L'amendement n° 103 ter, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Le vœu n° 103 bis, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 104 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'installation d'une vélostation dans le quartier de la Porte Maillot.

Le vœu n° 104 est retiré.

Vœu n° 105 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la fermeture de la gare routière de Bercy.

Le vœu n° 105 a été retiré de l'ordre du jour.

Vœu n° 106 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la suspension du projet de Zone à Trafic Limité.

Le vœu n° 106, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 107 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à la création de zones "vélos pied à terre".

Le vœu n° 107, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 108 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à la régulation des "fat bike" sur l'espace public.

Le vœu n° 108, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 109 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif au stationnement payant dans le bois de Boulogne.

Le vœu n° 109, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 110 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la rénovation de la passerelle Alboni située sous le pont Bir-Hakeim.

Le vœu n° 110 est retiré.

2024 PP 64 - Convention de financement des activités de la fondation Louis Lépine pour 2024.

Le projet de délibération PP 64 est adopté à main levée.

Vœu n° 111 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la lutte contre le harcèlement de rue à Paris.

Le vœu n° 111, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 112 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux conditions de sécurité dans les bois de Boulogne et de Vincennes.

Vœu n° 113 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la création d'une brigade de la police municipale spécialement dédiée à la lutte contre la délinquance dans le bois de Boulogne.

Vœu n° 113 bis déposé par l'Exécutif.

Le vœu n° 112 est retiré.

Le vœu n° 113 est retiré.

Le vœu n° 113 bis, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 14 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques en matière de sécurité et à l'attractivité de la Police municipale.

Le vœu n° 14, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DSP 19 - Subventions (1.820.084 euros) dans le cadre du plan d'action de la Ville pour une meilleure régulation de l'espace public et une politique coordonnée de réduction des risques et des dommages à Paris.

L'article 3 du projet de délibération DSP 19 est adopté à main levée.

L'article 4 du projet de délibération DSP 19 est adopté à main levée.

Le projet de délibération DSP 19 est adopté, dans sa globalité, à main levée.

2024 DSP 21 - Réalisation d'Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) médicamenteuses dans les structures de santé de la Ville de Paris - Signature de deux conventions avec l'AP-HP.

Le projet de délibération DSP 21 est adopté à main levée.

2024 DSP 26 - Dotations (1.972.559 euros), conventions et avenants pour le financement des centres de santé sexuelle gérés par des organismes de droit privé non lucratif (Paris Centre, 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 20e).

Le projet de délibération DSP 26 est adopté à main levée.

2024 DSP 33 - Convention type de partenariat entre les Maisons Sport Santé de la Ville de Paris et leurs partenaires associatifs.

Le projet de délibération DSP 33 est adopté à main levée.

2024 DSP 41 - Subventions de fonctionnement (760.000 euros) à 8 associations participant à la lutte contre les cancers à Paris.

Le projet de délibération DSP 41 est adopté à main levée.

2024 DSP 59 - Participation (180.000 euros) et convention d'objectif avec la C.P.A.M. de Paris pour le dépistage et l'éducation bucco-dentaires dans les écoles parisiennes.

Le projet de délibération DSP 59 est adopté à main levée.

2024 DSP 61 - Subventions (244.814 euros) et conventions avec 6 organismes pour le développement de structures de santé sur le territoire parisien dans le cadre du dispositif Paris Med' (11e, 12e, 13e, 15e et 18e).

Le projet de délibération DSP 61 est adopté à main levée.

Vœu n° 114 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la prévention des infections sexuellement transmissibles (I.S.T.) et à la gratuité des préservatifs à Paris.

Le vœu n° 114, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

Vœu n° 115 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la santé mentale des jeunes Parisiens.

Le vœu n° 115, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

2024 DSOL 42 - Subventions (75.000 euros) à 5 associations et avenant à conventions pluriannuelles d'objectifs avec 4 d'entre elles pour leurs actions d'aide à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Le projet de délibération DSOL 42 est adopté à main levée.

Vœu n° 116 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la systématisation d'un parcours réservé aux personnes porteuses de handicap lors des courses à pied organisées dans Paris.

Le vœu n° 116 a été retiré de l'ordre du jour.

Vœu n° 117 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'organisation d'une handi-rando nocturne pour les personnes en situation de handicap.

Le vœu n° 117 a été retiré de l'ordre du jour.

Vœu n° 118 déposé par le groupe Paris en commun relatif à l'accueil et l'accompagnement en mairie des personnes sourdes ou malentendantes pour la préparation des mariages.

Le vœu n° 118, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à l'unanimité à main levée.

2024 DSOL 108 - 5 subventions de fonctionnement (555.445 euros) à 4 associations et au C.A.S.-V.P. et 2 subventions d'investissement (270.000 euros) à 1 association et 1 société par actions simplifiée.

Vœu n° 119 déposé par M. Laurent SOREL relatif au non versement de l'indemnité travaux dangereux et insalubres.

Le vœu n° 119 est retiré.

Le projet de délibération DSOL 108 est adopté à main levée.

2024 DSOL 118 - Subventions de fonctionnement (3.090.752 euros) et conventions avec quatre organismes pour leurs dispositifs d'accueil et de réponse aux besoins fondamentaux des réfugié.es à Paris.

Le projet de délibération DSOL 118 est adopté à main levée.

2024 DSOL 136 - Subventions (420.682 euros) dans le cadre de 34 conventions pluriannuelles d'objectifs et 5 conventions annuelles avec les associations du réseau des centres sociaux et espaces de proximité.

Le projet de délibération DSOL 136 est adopté à main levée.

Vœu n° 120 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif au soutien des bains-douches à Paris et à la commande d'une étude permettant de guider l'amélioration de ce service public.

Le vœu n° 120 a été retiré de l'ordre du jour.

Vœu n° 121 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'hébergement des enfants scolarisés et vivant à la rue.

Le vœu n° 121, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 122 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la création d'un guichet d'accueil numérique.

Le vœu n° 122, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

2024 DSOL 119 - Subventions (44.050 euros) à cinq association et conventions avec trois d'entre elles œuvrant en faveur des seniors parisiens.

Vœu n° 123 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'accès au Wifi dans les clubs et résidences seniors du Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Vœu n° 124 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la dotation d'une console de jeux vidéo pour les établissements de la Ville de Paris accueillant des personnes âgées.

Le vœu n° 124 a été retiré de l'ordre du jour.

Le vœu n° 123, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le projet de délibération DSOL 119 est adopté à main levée.

Vœu n° 125 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la cohabitation intergénérationnelle dans les logements sociaux parisiens.

Le vœu n° 125, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 126 déposé par le groupe Paris en commun relatif à la protection de Paul Watson.

Vœu n° 127 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la libération de Paul Watson.

Vœu n° 128 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la libération de Paul Watson.

Vœu n° 128 bis déposé par l'Exécutif.

Le vœu n° 126 est retiré.

Le vœu n° 127 est retiré.

Le vœu n° 128 est retiré.

Le vœu n° 128 bis, déposé par l'Exécutif, est adopté à main levée.

Vœu n° 129 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au droit de vote des étrangers.

Le vœu n° 129, amendé, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

2024 PP 52 - Convention de don de matériels de sécurité au profit de la B.S.P.P.

Le projet de délibération PP 52 a été retiré de l'ordre du jour.

Désignation de représentants du Conseil de Paris dans divers organismes (suite).

Établissement public foncier d'Ile de France (EPFIF) (Conseil d'administration) (R. 27) :

Titulaire :

- Mme Lamia EL AARAJE, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

Accor Arena POPB (Conseil d'administration et Comité de programmation) (R. 28) :

- Mme Lamia EL AARAJE, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 6, 7 et 8 octobre 2020.

- Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, en remplacement de Mme Alice COFFIN, démissionnaire, désignée lors de la séance des 6, 7 et 8 octobre 2020.

Établissement public d'aménagement de Paris-Saclay (Conseil d'administration) (R. 29) :

Titulaire :

- Mme Lamia EL AARAJE, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 17 et 18 novembre 2020.

Établissement public Grand Paris Aménagement (Conseil d'administration) (R. 30) :

Titulaire :

- Mme Lamia EL AARAJE, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 17 et 18 novembre 2020.

Observatoire Régional du Foncier (ORF) (Conseil d'administration) (R. 31) :

Titulaire :

- Mme Lamia EL AARAJE, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

Établissement public Paris - la Défense (Conseil d'administration) (R. 32) :

Titulaire :

- Mme Lamia EL AARAJE, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 6, 7 et 8 octobre 2020.

Commission régionale du patrimoine et des sites (R. 33) :

Suppléante :

- Mme Lamia EL AARAJE, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 13, 14 et 15 avril 2021.

Entente Axe Seine (R. 34) :

Suppléant :

- M. Pierre RABADAN, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 8, 9 et 10 février 2022.

Atelier parisien d'urbanisme (APUR) (Conseil d'administration) (R. 35) :

- Mme Lamia EL AARAJE, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 5, 6, 7 et 8 juillet 2022.

Commission du Vieux Paris (R. 36) :

- Mme Lamia EL AARAJE, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Métropole du Grand Paris (R. 37) :

Titulaire :

- M. Pierre RABADAN, en remplacement de M. Emmanuel GRÉGOIRE, démissionnaire, désigné lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

Fonds de dotation "Fonds Paris 2050" (Conseil d'administration) (R. 38) :

- Mme Alexandra CORDEBARD,
- M. Pierre RABADAN,
- M. Jérôme GLEIZES,
- Mme Jeanne d'HAUTESERRE.

Société publique locale PariSeine (SPL) (Conseil d'administration) (R. 39) :

- M. Franck MARGAIN, en remplacement de M. Jean LAUSSUCQ, démissionnaire, désigné lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) (R. 40) :

Titulaire :

- Mme Fatoumata KONÉ, en remplacement de Mme Nathalie MAQUOI, démissionnaire, désignée lors de la séance des 14, 15, 16 et 17 novembre 2023.

Association "Alliance des collectivités pour la qualité de l'air" (Conseil d'administration et assemblées générales) (R. 41) :

- M. Dan LERT.

Les candidatures proposées sont adoptées. (2024, R. 27 à R. 41).

Adoption, par un vote global d'approbation de l'Assemblée, des projets de délibération n'ayant pas fait l'objet d'une inscription.

Les projets de délibération n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sont adoptés par un vote global, à main levée.

La séance est levée le vendredi 11 octobre à 21 heures 40.

Votes spécifiés, prévention des conflits d'intérêt.

M. Maxime COCHARD ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DLH 142.

M. Daniel-Georges COURTOIS ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DDCT 164.

Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DLH 135, DLH 141, DLH 142, DLH 158, DLH 191, DLH 212, DLH 224, DLH 228 et DLH 242.

M. Nicolas NORDMAN ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DVD 48 et PP 64.

Mme Anne-Claire BOUX ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DSP 41.

M. Frédéric PÉCHENARD ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DAE 77, DVD 98 et DVD 61.

Mme Pénélope KOMITÈS ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DEVE 77, DPE 34, DAE 74 et DRH 54.

Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DLH 35.

M. Antoine GUILLOU ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DLH 42, DLH 224, DLH 228, DLH 242, DCPA 17, DU 109, DU 117 ainsi que sur le vœu n° 78.

M. Vincent BALADI ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DU 132 et DLH 99.

Mme Carine ROLLAND ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DLH 142, DLH 224, DLH 242, DU 109 et DU 117.

M. Jean-François MARTINS ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DVD 110, ainsi que sur les vœux n°s 39 et 40.

M. Frédéric BADINA-SERPETTE ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DU 42.

M. Dan LERT ne prend pas part au vote sur la désignation relative à l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air.

M. Francis SZPINER ne prend pas part au vote sur le vœu relatif au Parc des Princes.

M. Christophe NAJDOVSKI ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 159 et DAE 74.

M. François-Marie DIDIER ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DCPA 17, DAE 74 et DFA 43.

Mme Jeanne d'HAUTESERRE ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 164, DGGP 12, DTEC 36, DILT 11, DFA 43, DVD 98, DGGP 14, DAE 77, DVD 61, DFPE 154, DLH 127, DLH 106, DLH 160, DLH 223 et DLH 99.

Votes spécifiques.

Mme Hélène BIDARD ne prend pas part au vote sur le vœu n° 89.

M. Pierre-Yves BOURNAZEL vote pour le projet de délibération DAC 106.

Mme Geneviève GARRIGOS vote pour les vœux n° 55 et n° 57 et s'abstient sur le vœu n° 56.

Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI vote pour le vœu n° 55 et s'abstient sur le vœu n° 56.

Mme Halima JEMNI vote pour le vœu n° 55 et ne prend pas part au vote sur le vœu n° 56.

Liste des projets de délibération adoptés lors du vote global.

5e Commission

2024 DLH 71 Réalisation dans divers arrondissements de 3 programmes de rénovation par SNL-Prologues - Subvention (54.562 euros).

2024 DLH 75 Location de l'immeuble 4/6, rue Raymond Losserand / 9-11, rue Lebouis (14e) à l'Habitation Confortable - Déclassement et avenant au bail emphytéotique.

2024 DLH 85 Réalisation, 7 avenue Jean Jaurès (19e) d'un programme de rénovation de 31 logements sociaux par Batigère Habitat - Subvention (208.325 euros).

2024 DLH 127 Location de l'immeuble 10 square Desnouettes (15e) à Elogie-SIEMP - Bail emphytéotique.

2024 DLH 135 Modification des garanties d'emprunt finançant des programmes de restructuration et de rénovation de logements réalisés par 3F Résidences.

2024 DLH 141 Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux et intermédiaires à réaliser par Seqens et Seqens Solidarités.

2024 DLH 142 Octroi de garantie à un emprunt de 10.000.000 euros émis par la RIVP pour le financement de deux opérations.

2024 DLH 106 Octroi d'une subvention complémentaire finançant la réalisation au 68 rue du Moulin Vert (14e), d'un programme de réhabilitation d'un immeuble de 6 logements sociaux PLA-I par Elogie-SIEMP (300.000 euros).

2024 DLH 146 Octroi d'une subvention complémentaire finançant la réalisation, 40-54 rue Desnouettes, 305 rue Lecourbe (15e) d'un programme de logement social par RATP Habitat - Subvention (1.200.000 euros).

2024 DLH 158 Modifications et réitération des garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et rénovation de logements sociaux et intermédiaires réalisés par Immobilière 3F (15.279.000 euros).

2024 DLH 159 Modification de la garantie d'emprunt finançant un programme de création de logements sociaux réalisé par la Fondation des Petits Frères des Pauvres.

2024 DLH 160 Modification et réitération des garanties d'emprunts finançant divers programmes d'acquisition-amélioration de logements sociaux réalisés par Elogie-SIEMP (11.138.354 euros).

2024 DLH 184 Réalisation 59 rue des Morillons (15e) d'un programme de rénovation de 86 logements sociaux avec création d'îlots de fraîcheur et travaux d'amélioration de la qualité de service par Paris Habitat.

2024 DLH 186 Réalisation, 92 rue de la Fontaine au Roi (11e) d'un programme de rénovation de 22 logements sociaux par Paris Habitat - Subvention (396.858 euros).

2024 DLH 202 Locaux 3-7 quai du Lot (19e) - Mise à disposition et attribution d'une aide en nature à l'association "École des Arts de la Scène - Les Petits Riens".

2024 DLH 223 Location de l'immeuble 28 rue Damrémont (18e) à Elogie-SIEMP - Bail emphytéotique.

2024 DLH 224 Réalisation, 76 rue Dulong (17e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 39 logements sociaux (20 PLA-I, 12 PLUS, 7 PLS) par la RIVP - Subvention (1.153.692 euros).

2024 DLH 225 Convention d'occupation du domaine public au profit de l'Etat (Gendarmerie Nationale) portant sur des volumes au sein de l'immeuble 12/14 rue de Béarn (3e).

2024 DLH 228 Réalisation, 220 rue du Faubourg Saint Martin (10e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 22 logements-ateliers sociaux PLUS par la RIVP - Subvention (5.664.224 euros).

2024 DLH 230 Protocole entre la Ville de Paris et le Syndicat des copropriétaires du 12 rue Armand Carrel (19e) relatif aux désordres d'un mur séparatif.

M. Jacques BAUDRIER, rapporteur.

2024 DLH 134 Restructuration lourde de l'ensemble immobilier 2 à 22 et 1 à 21, avenue de la Porte de Vanves (14e) et création de 22 logements en BRS.

Mme Barbara GOMES, rapporteure.

2024 DDCT 134 États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2025.

2024 DDCT 135 États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2025.

Mme Johanne KOUASSI, rapporteure.

2024 DCPA 13 Restructuration partielle du bâtiment Carnot, 9-15 boulevard Carnot (12e) - Objectifs, programme des travaux, modalités de réalisation.

M. Thomas CHEVANDIER, rapporteur.

2024 DU 5 Annulation des servitudes constituées pour les conduites d'eaux usées "DN300" et d'irrigation "DN800" à Achères (78).

2024 DU 12 Signature d'un protocole transactionnel avec la Société Hôtelière Paris les Halles (Paris Centre).

2024 DU 93 Servitude contractuelle de surplomb avec SNL-Prologues pour isolation thermique par l'extérieur 10 rue du Docteur Laurent (13e).

2024 DU 102 Opération 13 impasse Tourneux (12e) - Déclassement du domaine public et cession à la Foncière de la Ville de Paris en vue de la réalisation de 5 logements BRS et un local associatif.

2024 DU 129 Cession d'une parcelle rue de la Réneuse à Villeparisis (77).

Mme Lamia EL AARAJE, rapporteure.

2024 DDCT 154 Appel à projets "Actions de remobilisation des jeunes" - Subventions (171.000 euros) à 17 associations et fondations pour 17 projets dans les quartiers politique de la ville parisiens.

2024 DDCT 157 Soutenir la rénovation des locaux des associations des quartiers populaires et améliorer l'accueil des publics (subventions d'investissement et budget participatif de 423.557 euros pour 5 projets).

2024 DDCT 164 Convention de partenariat dans le cadre de l'European Urban Initiatives (FEDER).

Mme Mélody TONOLLI, rapporteure.

6e Commission

2024 DASCO 28 Indemnisation amiable de la MAIF en réparation du préjudice subi suite à un dégât des eaux dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

2024 DASCO 39 Indemnisation amiable de la MAIF en réparation du préjudice subi suite à un dégât des eaux dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

2024 DDCT 148 Modification de la délibération fixant les conditions d'emploi des collaborateurs et collaboratrices des maires d'arrondissement.

2024 DDCT 168 Théâtre de la Concorde - Espace Cardin - Convention de partenariat avec le journal le Nouvel Obs et convention de partenariat avec l'institut Rafael, Maison de l'après cancer.

2024 DDCT 169 Modification du Règlement intérieur du Conseil de Paris.

2024 DEVE 66 Subvention d'investissement (200.000 euros) à AgriParis Seine.

2024 DEVE 77 Subvention complémentaire en fonctionnement (550.000 euros) à l'École du Breuil pour l'exercice 2024.

2024 SG 71 Modification du code de déontologie.

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

2024 DAE 154 Adhésion de l'EPSSA - École de communication visuelle de la Ville de Paris à l'Association Design Conseil (ADC).

2024 DAE 166 Subvention (10.000 euros) à l'association "100 % Handinamique pour la réussite des jeunes handicapés".

2024 DAE 173 Subvention (100.000 euros) et convention avec l'École d'économie de Paris pour la chaire de recherche "Chaire Travail".

2024 DAE 256 Dispositif CIFRE - Conventions industrielles de formation par la recherche avec l'ANRT, contrats de collaboration avec des laboratoires de recherche et contrats de travail avec les doctorants.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

2024 DSOL 116 Subventions (20.000 euros) à 2 associations pour leurs actions dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance.

2024 DSOL 132 Participation (189.106 euros) et convention annuelle de financement avec la FOCSS pour le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie "Horizons".

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

7e Commission

2024 DAE 175 Subvention (130.000 euros) et convention avec la Cité internationale universitaire de Paris.

2024 DGRI 42 Subvention de la DCTCIV pour le financement de la coopération à Phnom Penh (Cambodge).

M. Arnaud NGATCHA, rapporteur.

2024 DICOM 2 Conventions de co-production, partenariat et avenants aux conventions de partenariat relatives à la programmation estivale "Paris fête les Jeux" déployée par la Ville de Paris.

2024 DJS 31 Subvention d'équipement (25.000 euros) et convention avec l'association sportive Comité départemental olympique et sportif de Paris (CDOSP) pour des travaux d'aménagement.

2024 DJS 53 Subvention (168.000 euros) et conclusion de 56 conventions tripartites avec 18 clubs sportifs au titre de l'accompagnement des sportifs parisiens de haut niveau en 2024.

2024 DJS 62 Subvention (20.000 euros) au comité départemental de Paris de tennis au titre de l'année 2024.

2024 DJS 113 Contrat de concession de droits d'auteur relatif à une "œuvre éphémère" installée sur le stade Pelé (13e).

2024 DJS 121 Subvention d'investissement (715.955 euros) au bénéfice du Syndicat Mixte des Parcs du Tremblay et de Choisy Paris-Val-de Marne (94) au titre de l'année 2024.

2024 DJS 122 Indemnisation du Paris Université Club (PUC) au titre de l'occupation des tennis et squash Charléty pendant les mondiaux d'athlétisme handispert 2023.

2024 DJS 123 Autorisation au Paris Football Club (PFC) de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme pour la construction d'un centre de formation au football féminin sur la plaine de jeux d'Orly.

2024 DJS 127 Gymnase Garancière (6e) - Avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Sénat.

2024 SG 61 Avenant n° 1 à la convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Paris et Equip pour la mise à disposition d'espaces permettant l'installation de casiers sportifs dans Paris.

2024 SG 64 Convention de partenariat avec l'Opéra national de Paris pour la projection d'opéras et de ballets sur les sites de festivités de proximité pendant les JOP 2024.

M. Pierre RABADAN, rapporteur.

2024 DJS 27 Subvention (452.750 euros) à trente et une associations sportives (dont douze conventions pluriannuelles d'objectifs et deux avenants).

2024 DJS 118 Attribution de la dénomination Marjorie Gestring à la piscine Champperret située 36 boulevard de Reims, (17e)

M. Karim ZIADY, rapporteur.

8e Commission

2024 DPE 31 Actualisation des durées d'amortissement du budget annexe de l'assainissement.

2024 DPE 36 Valorisation des déchets issus des Textiles Linge de maison et chaussures (TLC) - Convention avec Eco-TLC Refashion et subvention (7.000 euros) avec Emmaüs Défi.

M. Antoine GUILLOU, rapporteur.

2024 DEVE 73 Indemnisations amiables en réparation de dommages dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

2024 DEVE 76 Conventions pluriannuelles de subventions avec quatre associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien horticole d'espaces verts (12e, 16e, 18e et 20e).

2024 DEVE 83 Convention de consortium de recherche projet "Bioac'ERS" (bioaccessibilité orale : un outil de caractérisation des expositions de l'Homme pour améliorer les évaluations de risques sanitaires).

2024 DVD 78 Convention avec le Muséum national d'histoire naturelle pour le remplacement et l'exploitation d'un sanitaire public à entretien automatique dans le jardin des plantes (5e).

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur.

2024 DAE 81 Subventions (296.000 euros), conventions et avenants à convention avec 11 structures lauréates de l'appel à projets Paris Fertile.

2024 DAE 170 Subvention (70.000 euros), avance remboursable (1.000.000 euros) et convention avec l'association Paris Initiative Entreprise (PIE)

2024 DEVE 72 Budget participatif - Subvention (91.126 euros) à l'association Action et Transition pour l'installation du projet Parisculteurs sur la résidence Bertelotte (15e).

2024 DEVE 75 Subvention de fonctionnement (37.000 euros) à l'association Terre de liens Ile-de-France dans le cadre de sa convention pluriannuelle d'objectifs prévoyant la préservation du foncier agricole.

Mme Audrey PULVAR, rapporteure.

1ère Commission

2024 DAE 144 Conclusion d'un contrat de transaction avec Monsieur Julien Sommer, gérant de la société "Le théâtre de Marionnettes".

2024 DAE 149 Tarification et financement du service de restauration de l'école Boulle (120.000 euros).

2024 DAE 150 Écoles d'arts appliqués - Dotation complémentaire de fonctionnement de 229.000 euros.

2024 DAE 151 Écoles d'arts appliqués - Dotations de fonctionnement (2.068.200 euros) et subventions d'investissement (1.200.000 euros), au titre des exercices 2024 et 2025.

2024 DAE 158 Salon d'art contemporain et de design et Salon d'automne sur l'avenue des Champs Élysées (8e) du jeudi 17 octobre 2024 au dimanche 27 octobre 2024 - Convention de partenariat et tarification.

2024 DAE 171 Subvention (5.000 euros) à la Confédération générale de l'alimentation en détail d'Île-de-France (CGAD) et convention de partenariat pour l'organisation d'un événement pour la semaine du goût.

2024 DAE 262 Marchés découverts alimentaires, marché aux timbres, marché aux fleurs Reine Elizabeth II - Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 - Exonération des droits de place des commerçants.

2024 DU 139 Exonération partielle des droits de voirie liée à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

2024 DU 140 Prolongation sur 2024 de l'exonération des droits de voirie pour les commerces adjacents à la cathédrale Notre-Dame dont l'activité a été fortement perturbée suite à l'incendie de 2019 (Paris Centre).

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, rapporteur.

2024 DFA 40 Garantie à hauteur de 50 % d'un emprunt de 25 M€ à souscrire par la SAEML Sogaris afin de financer des travaux préparatoires pour le déploiement de centrales Photovoltaïques.

2024 DFA 48 Garantie à première demande à hauteur de 80 % du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt obligataire de 10.000.000 euros souscrit par la SEMAPA le 28 juin 2024.

Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.

2024 DAE 79 Subventions de fonctionnement et d'investissement (501.000 euros), conventions et avenants avec 15 organismes de formation dans le cadre de l'appel à projets ParisFabrik.

2024 DAE 145 Subvention de fonctionnement (20.000 euros) et convention avec la Fabrique Nomade.

2024 DAE 169 Subvention (23.000 euros) et convention annuelle d'objectifs avec l'association Esperem (6e) dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville.

Mme Afaf GABELOTAUD, rapporteure.

2024 DDCT 103 Soutien à l'association Le Socle.

2024 DDCT 152 Soutien à l'association Kluster Collectif.

M. Frédéric HOCQUARD, rapporteur.

2024 DAE 157 Subvention de fonctionnement (25.000 euros) et convention avec le Mouvement Impact France (19e).

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure.

2024 DAE 6 Subventions (500.000 euros), avance remboursable (500.000 euros) et avenant à la convention avec l'association Paris Initiative Entreprise (PIE).

2024 DAE 9 Budget participatif parisien - Conventions, avenants et subventions (898.000 euros) en faveur de 11 structures parisiennes lauréates de l'appel à projet Cap sur l'économie circulaire.

2024 DAE 77 Subventions (25.000 euros), convention avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Ile-de-France.

M. Florentin LETISSIER, rapporteur.

2024 DILT 11 Convention de versement d'une subvention au titre du fonds d'investissement métropolitain (FIM) pour l'achat de poids lourds propres.

2024 DRH 36 Modification de dispositions statutaires relatives à la promotion interne dans certains corps de la Ville de Paris.

2024 DRH 48 Modification de la délibération 2018 DRH 59 du 11 juillet 2018 modifiée, attribuant une indemnité pour travail dominical régulier et une indemnité pour service de jours fériés à certains personnels.

2024 DRH 49 Relèvement du complément indemnitaire annuel en faveur des agents particulièrement mobilisés dans le cadre de l'organisation et du bon déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

2024 DRH 50 Modification des délibérations M.92 du 25 avril 1977 et D. 896 du 25 juin 1990 relatives aux indemnités de contrainte matinale et de contrainte horaire.

2024 DRH 51 Convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de Paris à la Société des Grands Projets (ex Société du Grand Paris).

2024 DRH 52 Convention liant la Ville de Paris et le centre interdépartemental de gestion (CIG) de la Grande Couronne dans le cadre de l'expérimentation de l'utilisation d'un module de GPEEC.

2024 DRH 53 Adoption d'un projet de convention de mise à disposition d'une salariée de l'Agence française du développement auprès de la Ville de Paris.

2024 DRH 54 Convention de mise à disposition de personnels de la Ville de Paris auprès de l'Établissement public territorial de Bassin Seine Grands Lacs.

2024 DRH 59 Modification de la délibération 2022 DRH 2 du 21 décembre 2022 fixant le régime indemnitaire des agents de la Ville de Paris relevant de la fonction publique hospitalière.

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

2024 DEVE 43 Cimetière du Père Lachaise (20e) - Acceptation de mécénat financier.

2024 DFA 51 Dotations des états spéciaux d'arrondissement pour le budget primitif 2025.

M. Paul SIMONDON, rapporteur.

2e Commission

2024 DAC 278 Subventions (10.500 euros) à trois associations œuvrant dans le domaine de la mémoire.

2024 DAC 280 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Théo Klein au 94 rue d'Hauteville (10e).

2024 DAC 322 Signature d'un acte notarié relatif au don, par l'ACER, de l'oeuvre "L'apporteur d'espoir" de Denis Monfleur, installée quai d'Austerlitz (13e) et d'une convention d'occupation avec la SNCF.

2024 DAC 430 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Francis Suttill au 18 rue de Mazagran (10e).

2024 DAC 431 Apposition d'une plaque commémorative en souvenir du studio Wacker au 67-69 rue de Douai (9e).

2024 DAC 432 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Emelie et Gabriel Fradet au 2 rue Gustave Rouanet (18e).

2024 DAC 434 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Archag Tchobanian au 9 rue Jean-Baptiste Say (9e).

2024 DAC 435 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Alexandre Glasberg au 38 rue de Tocqueville (17e).

2024 DAC 436 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raymonde et Robert Auribault au 125 boulevard de Charonne (11e).

2024 DAC 438 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Tamara de Lempicka au 5 rue Guy de Maupassant (16e).

2024 DAC 441 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Hubertine Auclert au 151 rue de la Roquette (11e).

2024 DAC 454 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Janina Sochaczewska au 42 rue Pixérécourt (20e).

2024 DASCO 71 Dénomination de l'école Jacqueline Manicom.

2024 DASCO 72 Dénomination de l'espace Eglantyne Jebb.

2024 DICOM 30 Avenant à la convention de mise à disposition de matériel au profit du Mémorial de la Shoah.

2024 DU 115 Dénomination allée Shamaï Haber (14e).

2024 DU 120 Dénomination place Nilda Fernández (18e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure.

2024 DAC 45 Subvention de fonctionnement (175.000 euros) en faveur de la SCOP du Théâtre du Soleil (12e).

2024 DAC 46 Subvention d'investissement (70.000 euros) et convention avec l'Association pour le soutien du théâtre privé.

2024 DAC 51 Avenants à conventions d'équipement avec l'EPCC Maison des Métallos (11e).

2024 DAC 58 Subvention de fonctionnement (150.000 euros) et avenant n° 2 à convention avec l'association la Maison de la Poésie (3e).

2024 DAC 64 Subvention de fonctionnement (1.210.000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre, 18e).

2024 DAC 72 Subvention d'équipement (20.000 euros) à l'association Atelier des artistes en exil et convention.

2024 DAC 93 Subventions (8.000 euros) à deux associations pour l'organisation de festivals de musiques actuelles.

2024 DAC 107 Subventions (28.000 euros) à trois structures pour l'organisation de festivals musicaux.

2024 DAC 110 Subventions (106 000 euros) et conventions avec 3 structures de création et diffusion musicale pour soutenir leurs projets d'investissements.

2024 DAC 112 Subvention (5.000 euros) à l'association Les amis de Xenakis.

2024 DAC 113 Subvention à la Eurl BL music (20.000 euros) pour l'organisation d'un festival et convention (15e).

2024 DAC 139 Subvention (10.000 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (5e, 6e et 7e).

2024 DAC 142 Subvention (10.000 euros) et avenant avec l'association Fetart pour le projet d'exposition sur le Pont Saint-Ange (10e et 18e).

2024 DAC 145 Subvention (150.000 euros) et avenant à la convention avec la Maison Européenne de la Photographie (Paris centre).

2024 DAC 168 Subvention d'équipement (10.000 euros) à l'association Le Bal (18e).

2024 DAC 180 Subventions (56.000 euros) et conventions avec quatre structures culturelles pour des résidences artistiques en écoles dans le cadre de l'Art pour Grandir.

2024 DAC 227 Subvention (11.000 euros) à trois associations organisant des prix littéraires (la Société Littéraire des Goncourt dite Académie Goncourt, Prix Clara, La Plume noire).

2024 DAC 228 Subventions (20.000 euros) à l'association Maison de la Culture Yiddish, au Centre Medem Arbeter Ring (10e) et à l'association Culture et Bibliothèques pour tous.

2024 DAC 338 Subventions (32.000 euros) à 6 associations au titre du cinéma.

2024 DAC 349 Subventions (100.000 euros) à 30 associations développant ou expérimentant des actions culturelles de proximité, et signature de 9 conventions.

2024 DAC 350 Subventions (11.500 euros) à trois associations au titre de l'action culturelle locale de Paris Centre et signature d'une convention.

2024 DAC 353 Subventions (10.000 euros) à sept associations au titre de l'action culturelle locale du 16e arrondissement.

2024 DAC 354 Subventions (1.800 euros) à deux associations au titre de l'action culturelle locale du 17e arrondissement.

2024 DAC 370 Subventions (29.400 euros) à 4 associations au titre de la politique de la ville bénéficiant d'une CPO (14e et 20e) et signature de deux avenants.

2024 DAC 376 Subvention (1.000 euros) à une association au titre de l'action culturelle locale du 10e arrondissement.

2024 DAC 396 Convention entre l'Académie de Paris et la Ville de Paris relative à la série "Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse".

2024 DAC 417 Subvention (1.000 euros) à l'association Dessinez Créez Liberté au titre de l'action culturelle locale du 13e arrondissement.

2024 DAC 422 Convention de partenariat avec le Théâtre du Châtelet pour la coproduction du spectacle "Laissez-nous danser" dans le cadre de l'Olympiade culturelle et de la clôture des Jeux paralympiques de Paris.

2024 DAC 444 Cotisations de la ville de Paris à deux associations de coopération des acteurs publics culturels pour l'année 2024.

2024 DAC 451 Subvention (50.000 euros) et convention triennale avec l'association Centre de promotion du livre de jeunesse - Seine-Saint-Denis.

2024 DAC 467 Subventions d'équipement (23.500 euros) destinées à des associations de pratique amateur.

2024 DAC 468 Renouvellement d'une convention de mise à disposition d'espaces pour l'association Paris-Ateliers, délibération rectificative.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure.

2024 DAC 279 Subventions (20.500 euros) à quatre associations œuvrant pour la défense du patrimoine dont deux dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

2024 DAC 283 Signature d'un bail et d'une convention d'objectifs avec l'association Paris Historique pour l'occupation de l'immeuble communal situé 44-46, rue François Miron (4e).

2024 DAC 453 Protocole d'accord transactionnel suite à un sinistre survenu à l'église luthérienne de la Rédemption (9e).

2024 DAC 462 Autorisation de signer des contrats de cession de droits d'auteur pour l'exploitation de photographies.

2024 DAC 463 Autorisation de signer un contrat de dépôt des archives privées de fonctionnement de l'Institut de formation des cadres de santé de l'Institut régional de la Croix Rouge Française.

2024 DAC 464 Convention entre les Archives de Paris et l'École nationale des chartes-PSL en vue de publier l'ouvrage scientifique "Yves Pérotin (1922-1981) - L'archiviste inimitable".

2024 DAC 465 Convention de partenariat entre la Ville de Paris et RX France pour le Salon Paris Photo 2024.

Mme Karen TAÏEB, rapporteure.

3e Commission

2024 DVD 19 Parc Foch - Convention de concession de service public avec Indigo Stationnement SB - Avenant n° 5 pour la mise à niveau du parc existant, la réalisation du parc autocars et l'exploitation de l'ensemble.

2024 DVD 48 Parc de stationnement Saint Sulpice (6e) - Convention de délégation de service public avec la SAEMES pour sa modernisation et son exploitation.

2024 DVD 66 Convention de DSP avec la société Indigo Infra pour la modernisation des parcs de stationnement Croix des Petits Champs, la rénovation du parc Pyramides et l'exploitation de l'ensemble (1er).

2024 DVD 67 Redevances d'occupation de la voie publique - Relèvement des tarifs et annulation partielle des redevances perçues au titre des années 2022 et 2023 pour les distributeurs de carburants thermiques.

2024 DVD 94 Indemnisation amiable de différents tiers, en réparation de dommages dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

2024 DVD 98 Plan Vélo 2021-2026 - Signature de 3 avenants aux conventions de financement avec la MGP et de 2 conventions de financement avec la Région IDF concernant divers aménagements cyclables (1.403.600 euros HT).

2024 DVD 99 Convention avec l'Association syndicale libre olympiades (ASLO) au titre des charges de fonctionnement des espaces ouverts au public pour l'année 2024 (700.000 euros révisés).

2024 DVD 105 Participation de la commune d'Aulnay-sous-Bois au fonctionnement de l'Inspection Générale des Carrières - Convention avec la commune d'Aulnay-sous-Bois (93).

M. David BELLARD, rapporteur.

2024 DAJ 20 Signature de protocoles d'accord transactionnel relatifs à l'indemnisation de victimes de l'explosion de la rue de Trévise survenue le 12 janvier 2019 à Paris (9e).

2024 DDCT 162 Prise en charge par la Ville des frais d'accueil des victimes et proches des victimes du 13 novembre 2015 invités aux cérémonies de commémorations du 13 novembre 2024.

2024 DPMP 7 Subvention (12.000 euros) à l'Association de soutien et d'entraide des réservistes citoyens de l'Armée de Terre d'Ile-de-France.

2024 DPMP 17 Subvention (66.000 euros) et convention avec la cité de l'architecture et du patrimoine visant à garantir la sécurité des parisiens et autres usagers dans le contexte de l'organisation des JOP.

2024 PP 39 Modification de contrat n° 4 - Marché de Travaux pour la restauration des façades et réfection des toitures de l'immeuble Masillon.

2024 PP 40 Modification de contrat n° 5 relatif au marché de travaux de restauration des façades intérieures et des combles techniques du bâtiment Cité (lot n° 2).

2024 PP 45 Modification de contrat n° 4 au marché de travaux de restauration des façades intérieures et des combles techniques du bâtiment Cité (lot n° 4).

2024 PP 50 Attribution de la réserve d'objectifs à certains personnels relevant du statut des administrations parisiennes de la Préfecture de police.

2024 PP 51 Convention de mécénat pour les 80 ans de la libération de Paris.

2024 PP 53 Subvention (200.000 euros) pour un projet d'innovation numérique d'amélioration de la réponse opérationnelle par recours au traitement de données au profit de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

2024 PP 54 Maintenance des scanners de la Préfecture de police.

2024 PP 55 Fourniture de pièces détachées pour les moyens élévateurs aériens de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

2024 PP 56 Avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes n° C7 23 10 relative à la réalisation de prestations de câblage "courant faible" informatique, téléphonique, audio et vidéo.

2024 PP 57 Fourniture de pneumatiques et produits annexes destinés à la Préfecture de police de Paris.

2024 PP 59 Autorisation de signer les marchés à conclure avec les attributaires désignés par la CAO de la Ville de Paris et/ou les marchés lancés suivant la procédure des articles R.2122-1 à R.2122-10 du CCP.

2024 PP 61 Protocole d'accord transactionnel.

2024 PP 62 Rémunération des médecins chargés de réaliser l'expertise psychiatrique des personnes faisant l'objet d'une mesure de soins psychiatriques sous contrainte.

2024 PP 63 Projet de modification de la délibération portant cartographie des emplois relevant du statut des administrations parisiennes rémunérés sur le budget spécial.

2024 PP 65 Convention annuelle entre le LCPP et l'agence régionale de santé d'Ile-de-France au titre du fonds d'intervention régional.

2024 PP 66 Convention de groupement de commande pour la mise à disposition de contenants, collecte, transport et traitement des déchets d'hygiène féminine.

2024 PP 67 Protocoles d'accord transactionnel.

2024 PP 68 Décision modificative n° 1 pour 2024 du budget spécial.

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur.

4e Commission

2024 DSP 56 Subventions (133.500 euros) à 2 organismes et 4 associations, et conventions dans le cadre du programme héritage Transformations Olympiques.

2024 DSP 57 Subvention d'investissement (27.095 euros) à l'association Oppelia pour l'amélioration de ses interventions de médiation sociale dans le cadre du budget participatif.

2024 DSP 62 Subvention (185.000 euros) et convention avec l'association CPTS Paris 14 (14e) pour la rénovation de ses locaux dans le cadre du budget participatif.

2024 DSP 64 Convention avec la Préfecture d'Ile-de-France - Préfecture de Paris pour le financement 2024-2026 des Ateliers Santé Ville (Recette :144.000 euros).

Mme Anne-Claire BOUX, rapporteure.

2024 DSOL 105 Convention de mécénat avec les Cleveland Cavaliers et acceptation d'un don (10 000 euros) pour le dispositif Bouge et Partage.

2024 DSOL 109 Participation (3.950.000 euros) et avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2022-2024 avec le groupement d'intérêt public de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Paris.

2024 DSOL 111 Subventions (40.000 euros) à 10 associations et convention avec 3 d'entre elles pour leurs actions sportives en direction des personnes en situation de handicap.

2024 DSOL 115 Transformations olympiques - Subventions (87.800 euros) et conventions avec 8 associations dans le cadre du projet Bouge et Partage.

2024 DSOL 127 Subvention d'investissement (10.000 euros) et convention pluriannuelle avec l'association Agate pour l'aménagement de 4 appartements de transition pour des parisiens en situation de handicap psychique.

Mme Lamia EL AARAJE, rapporteure.

2024 DSOL 98 Transformations olympiques - Subvention (9.000 euros) projets olympiade culturelle - Insertion et lutte contre l'exclusion - Conventions.

2024 DSOL 103 Convention annuelle d'objectifs et de moyens 2024 entre l'État et la Ville de Paris relative aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des allocataires du RSA.

2024 DSOL 139 Convention départementale pour l'insertion et l'emploi dans le cadre de la réforme France Travail 2024.

Mme Léa FILOCHE, rapporteure.

2024 DSOL 99 Subvention (100.000 euros) dans le cadre du budget participatif 2019 et convention d'investissement avec "Ensemble et solidaires - Union nationale des retraités et personnes âgées - Fédération de Paris".

2024 DSOL 112 Subvention (42.554 euros) et convention d'équipement dans le cadre du Budget participatif 2022 avec l'association Fondation Maison des Champs de Saint-François d'Assise (19e).

Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure.

En outre, l'Assemblée a pris connaissance des communications suivantes :

2024 DVD 101 Contrôle du stationnement payant - Communication du bilan des RAPO pour les années 2022 et 2023.

M. David BELLIARD, rapporteur.

2024 DAJ 24 Communication de la Maire sur la mise en œuvre de la protection fonctionnelle d'un élu au titre de l'article L.2123-35 du code général des collectivités territoriales.

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

2024 PP 60 Communication de la liste des marchés conclus au titre de la délégation accordée au Préfet de police, en matière de préparation, passation, exécution et règlement des marchés publics.

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur.

2024 DAJ 21 Communication de la liste des marchés conclus du 10 mai 2024 au 13 août 2024 au titre de la délégation donnée à la Maire de Paris pour la durée de son mandat, en matière de préparation, passation, exécution et règlement des marchés publics.

M. Paul SIMONDON, rapporteur.

Question écrite posée à Mme la Maire de Paris et à M. le Préfet de police.

Question du groupe "Les Ecologistes".

QE 2024-22 - Question de Mmes Raphaëlle RÉMY-LELEU, Corine FAUGERON et les élu-e-s du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris et à M. le Préfet de police relative aux fourrières animales.

Libellé de la question :

"En 2022, la délibération 2022 PP 62 a conduit à l'adoption d'un marché relatif à la gestion des fourrières pour l'espace public parisien. Le SPASER de la Préfecture de police de Paris, adopté en décembre 2023, ne fait malheureusement pas mention de critères de conditionnalité liés au respect du bien-être animal. Ainsi, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Corine FAUGERON et les élu-e-s du groupe "Les Ecologistes" souhaitent connaître les éléments suivants :

- Les détails de la convention cadre avec l'entreprise "Groupe Hygiène Action" définissant les conditions d'intervention sur l'espace public parisien ;

- Les dispositions prises pour s'assurer du respect du bien-être animal dans le cadre de ce marché ;

- Le bilan quantitatif de cette convention cadre, avec le détail des interventions, de leur typologie et du devenir des animaux concernés (restitution aux propriétaires, mise en refuge, euthanasie...). Ce bilan peut-il être rendu public ?"

Réponse non parvenue.

Réponses à des questions écrites.

Séance du 8 au 11 juillet 2024.

QE 2024-14 - Question de M. Paul HATTE et des élus du groupe Changer Paris à Mme la Maire de Paris relative à la légalité de la DAE 136 Convention avec l'association Inco.Org en vue de l'organisation de l'événement Impact² à l'Hôtel de Ville.

Réponse (M. Patrick BLOCHE, premier adjoint) :

"L'examen de la situation soulevée par le vote de la délibération DAE 136 "Convention avec l'association Inco.Org en vue de l'organisation de l'événement Impact² à l'Hôtel de Ville" postérieurement à la date de l'événement mentionné dans ladite délibération appelle deux remarques.

La première est que le Conseil de Paris s'est prononcé en toute connaissance de cause, en particulier en ayant eu connaissance de la rétroactivité de la clause concernant de la mise à disposition de locaux de la Ville. Le contrôle de légalité n'a émis aucune remarque au sujet de cette délibération.

La deuxième est qu'il est manifeste que le rejet de cette délibération par le Conseil de Paris aurait été *a minima* la source d'une insécurité juridique le jour de l'événement.

Votre observation est donc une invitation justifiée au renforcement des procédures d'introduction des délibérations des subventions soumises au vote du Conseil de Paris."

QE 2024-15 Question de Mme Carline LUBIN-NOËL et des élus du groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" à Mme la Maire de Paris relative au suivi de l'entretien de la voie publique à Paris.

Réponse (M. David BELLIARD, adjoint) :

"Depuis 2020, la Ville de Paris fait un effort tout particulier concernant l'entretien de l'espace public. Depuis 2018, les budgets d'investissement et de fonctionnement ont plus que doublé et les services de la voirie sont au rendez-vous. L'année 2024 ne fera pas exception car l'effort a été encore renforcé en prévision de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques.

Vous m'interrogez sur le bilan des indemnisations amiables depuis 2020. Je tiens à rappeler que suite à une demande en Conseil de Paris de novembre 2023, mon cabinet a fait suivre un tableau récapitulatif à tous les secrétaires généraux pour permettre la parfaite information des élu.e.s. Vous trouverez donc ci-dessous le tableau, complété avec les données de ces derniers mois.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	juil-24
Dommages corporels							
Demande d'indemnisation reçues	171	199	163	161	151	195	127
Montants d'indemnisation (en €)	/	/	/	/	1.685.960	1.561.576	892.544
Dommages matériels							
Demande d'indemnisation reçues	428	307	300	237	287	284	213
Montants d'indemnisation (en €)	/	/	/	/	365.322	184.776	51.763

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	juil-24
Total							
Demande d'indemnisation s reçues	599	506	463	398	438	479	340
Nombre d'indemnisation s effectives	342	430	281	362	392	315	159
Montants d'indemnisation (en €)	1.203.254	1.621.549	1.385.142	2.063.264	2.051.282	1.746.352	974.538

Vous pourrez noter que le nombre d'indemnisations amiables n'évolue pas notablement et sont à mettre au regard des 2 millions de Parisiens qui fréquentent l'espace public auquel il convient d'ajouter les 2 millions de visiteurs (travailleur.se.s, touristes, etc.).

Pour ces indemnisations amiables, la Ville de Paris fait appel à des experts indépendants, qui travaillent en s'appuyant sur des grilles d'indemnisation définies à un niveau national. Dans l'immense majorité des cas, le préjudice causé à l'usager.e est réglé à l'amiable. Il n'existe donc pas de bilan exhaustif des indemnisations judiciaires.

En 2023 par exemple, il n'existe pas de décision de justice condamnant la Ville à indemniser que ce soit pour des dommages matériels ou corporels.

En 2024, la Ville a été condamnée pour des dommages commerçants à verser la somme de 16.661.95 euros. Une seconde décision de justice à condamner la Ville à payer 66.000 euros ainsi que les intérêts légaux, la capitalisation de ces intérêts et 2.000 euros au titre des frais de procédure. Cette décision est tombée en appel. Nous attendons actuellement le résultat du pourvoi formé par la société plaignante."

QE 2024-16 - Question de Mmes Douchka MARKOVIC, Chloé SAGASPE, M. Sylvain RAIFAUD et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à la gestion patrimoniale extra-muros de la Ville de Paris.

Réponse (M. Patrick BLOCHE, premier adjoint) :

"La Ville de Paris est propriétaire d'un certain nombre de terrains extra-muros, non seulement en Ile-de-France mais également en dehors de l'Ile-de-France.

La Ville a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur le devenir des terrains dont elle est propriétaire, dans le cadre des politiques publiques en faveur de la transition agricole portées par l'exécutif parisien. En conséquence, elle a réaffirmé son objectif de préservation et de développement des biens à vocation agricole, avec trois orientations fortes :

- préserver au maximum l'usage agricole des terrains déjà exploités en améliorant si nécessaire les impacts environnementaux liés à leur exploitation et en travaillant notamment sur une évolution des pratiques vers l'agroécologie ou l'agroforesterie ;

- remettre en culture des friches agricoles et des terres autrefois exploitées en privilégiant des activités respectueuses de la biodiversité et prioritairement nourricières ou à défaut tournées vers des productions compatibles avec les caractéristiques du site ;

- donner une vocation agricole à d'autres types de terrains dès lors qu'ils possèdent un potentiel avéré.

Ainsi, il existe deux grandes familles de biens :

- les sites agricoles exploités constitués de surfaces cultivées ou de prairies e/ou de boisement, qui font le plus souvent l'objet d'un bail rural ou sont cultivés sans titre par accord tacite. Il en est ainsi des terrains sous gestion d'"Eau de Paris", qui constitue la grande majorité du foncier municipal ayant une fonction agricole. Sur ces terrains, depuis de longues années, est menée une politique de protection de la ressource en eau en procédant à la passation de baux ruraux environnementaux avec les agriculteurs. D'autres propriétés (39 ha à la

Croix Saint Benoît à Gonesse (95), 58 ha du domaine de la ferme des Poissons à La Ville sous Orbais (51) font l'objet de baux agricoles ;

- les sites dont le potentiel agricole est en cours d'étude ou à étudier, généralement des grands domaines comprenant des espaces naturels et forestiers.

Une présentation de l'inventaire des propriétés de la Ville, ainsi que des modes de gestion pourra avoir lieu courant 2025."

QE 2024-17 - Question de M. Émile MEUNIER et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative au suivi des engagements dans les projets urbains.

Réponse (Mme Lamia EL AARAJE, adjointe) :

"La démarche "Réinventer Paris" représente une initiative pionnière qui a permis à la Ville de Paris de repenser l'usage de son patrimoine foncier et immobilier à travers des appels à projets urbains innovants (dits APU).

Cette approche novatrice a marqué un tournant dans la manière dont la Ville envisage son développement, en privilégiant la qualité, l'innovation et la durabilité plutôt que la simple valorisation économique de son patrimoine.

Depuis le lancement du premier appel à projets en 2014, cette démarche a permis de concrétiser des projets emblématiques qui répondent aux défis contemporains de la Ville, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques. Des sites tels que Morland Mixité Capitale ou l'Îlot Fertile témoignent de la capacité de Paris à se réinventer en mettant en œuvre des projets à la fois audacieux et respectueux de l'intérêt général. Cette démarche a non seulement revitalisé des espaces sous-utilisés, mais a également permis à la Ville d'intégrer des acteurs diversifiés, favorisant ainsi l'innovation sociale et la mixité des usages.

Cela a demandé à la Ville de Paris de s'organiser en s'appuyant sur les études notariales pour intégrer dans un acte foncier les engagements des acquéreurs et les mécanismes permettant de garantir ces engagements dans la durée.

A cet effet les actes notariés intègrent 9 clauses :

Clause 1 : Garantie de réalisation du projet conforme dans un délai donné intégrant les innovations constructives.

Clause 2 : Respect et suivi des engagements au titre de la conception, la réalisation et l'exploitation du projet.

Clause 3 : Maintien de la programmation (destination et/ou affectation) hors logement.

Clause 4 : Clause loyer intermédiaire.

Clause 5 : Clause anti spéculative pour les logements en accession libre.

Clause 6 : Clause d'insertion sociale en phase chantier.

Clause 7 : Clause environnementale.

Clause 8 : Intéressement en cas d'augmentation de la SDP postérieurement au transfert de droit.

Clause 9 : Intéressement en cas de cession de commercialité.

Ces clauses constituent un cadre contractuel qui assure la pérennité des engagements pris par les lauréats, garantissant que les projets contribuent de manière significative aux objectifs de la Ville en matière de transition écologique et sociale. Des annexes aux contrats de cession ou de bail ont été ajoutés à l'acte notarié : notice descriptive et protocole de suivi. Ces deux documents regroupent la majeure partie des engagements des candidats.

En synthèse on distingue trois grands types de clauses relatives aux engagements pris par les mandataires :

Celles relatives à la garantie de réalisation du projet : ces clauses sont relatives à la garantie attendue quant à la réalisation du projet du candidat retenu, conformément aux autorisations administratives et à la notice descriptive dans un délai donné. Elles s'appliquent à tous les lauréats et prévoient des délais d'achèvement ainsi que la garantie de caractéristiques architecturales quant au contenu, aux matériaux employés. Elles prévoient

des pénalités de retard, une garantie d'achèvement, une garantie à première demande (GAPD) garantissant le paiement des pénalités.

Une GAPD est une garantie financière que le porteur de projet fournit pour assurer que le projet sera achevé conformément à ses obligations. Si le porteur de projet ne respecte pas ses engagements, cette garantie permet de couvrir les coûts nécessaires pour terminer le projet ou payer les pénalités.

Figure également une clause environnementale qui détaille les engagements en matière de performance énergétique que doivent respecter tous les candidats retenus, de même qu'une clause d'insertion sociale en phase chantier qui détaille les engagements pris en la matière par tous les lauréats. Ces deux clauses sont également couvertes par des GAPD.

Outre les garanties financières, le dispositif contractuel prévoit également un dispositif de suivi en phase chantier jusqu'à l'achèvement des projets qui permet à la Ville et aux porteurs de projet d'anticiper les éventuels écarts avec les engagements initiaux. L'achèvement est constaté de manière formelle par une déclaration du porteur de projet, la Ville ayant pris l'habitude de formaliser par courrier la conformité du projet. Le bilan des premiers sites livrés atteste d'une bonne coopération des porteurs de projets, ceux-ci essayant de compenser engagements ne pouvant pas être tenus pour des raisons extérieures objectives. Sur 14 projets livrés, des sanctions financières ont été appliquées deux fois par la Ville. Ces sanctions témoignent de la volonté de la Ville de faire respecter ses engagements et d'assurer que les projets livrés contribuent réellement à l'intérêt général.

Les clauses d'affectation garantissent le respect de la destination des lieux pendant 15 ans et prévoient des changements de prix et des pénalités en cas de changement de destination. Ainsi, la clause de maintien de la programmation concerne l'obligation de maintenir les destinations/affectations de certains locaux (hors logements) essentiels au caractère innovant du projet, pendant une durée de 15 ans. Cette clause s'applique à tous les candidats retenus en fonction des destinations et/ou affectations particulières qu'ils se sont engagés à mettre en œuvre et à maintenir. Elle peut donner lieu à un complément de prix. Cette clause est complétée par des clauses spécifiques aux projets intégrant des logements (clauses 4 et 5 supra). Une clause d'intéressement en cas d'augmentation, postérieurement au transfert de droits, des surfaces de plancher construites, s'applique par ailleurs à tous les lauréats afin de permettre à la Ville de percevoir une juste contrepartie à la valorisation du site faite par le candidat retenu. Une clause d'intéressement en cas de cessions de commercialité est par ailleurs appliquée aux candidats retenus dont le projet comporterait la faculté de valoriser la commercialité. Ces clauses peuvent ainsi donner lieu à un complément de prix.

Il a par ailleurs été constaté ponctuellement des difficultés avec des exploitants prévus initialement et qui au regard de la durée des projets n'ont pas été en mesure d'assurer leur activité au moment de la livraison du site. Dans ce type de cas, et avant l'application d'éventuelles sanctions, un travail partenarial est systématiquement engagé par les propriétaires avec la Ville pour rechercher des exploitants ayant un intérêt de même nature.

Les clauses d'innovation : les clauses de respect des innovations d'élaboration du projet et de sa gestion sont relatives au respect des innovations qui concernent les processus d'élaboration du projet et de gestion, notamment dans les usages futurs, faisant l'objet du protocole d'évaluation, pendant la durée du protocole/de la promesse dans un premier temps, puis jusqu'à la fin d'une période de 10 ans à compter de l'achèvement du projet. Elles s'appliquent à l'ensemble des lauréats mais le détail des engagements pris résulte du protocole d'évaluation des innovations proposées par le candidat retenu.

Le contrôle de ces engagements s'appuie sur un rapport que chaque propriétaire doit adresser annuellement à la Ville de Paris. Lorsque l'immeuble a été mis en copropriété, les copropriétaires doivent s'organiser pour désigner un mandataire responsable de consolider les données et produire le rapport. Au regard du nombre croissant de sites livrés (14 sites en exploitation actuellement), cette mission de suivi des innovations dans le temps a été centralisée au sein de la DU par l'équipe dédiée au suivi des APUI et qui a été renforcée début 2024. Cette équipe constate la bonne coopération des propriétaires et peut également s'appuyer sur les directions de la Ville de Paris les plus expertes pour analyser les rapports et leur réalité. A cet effet, la réception des rapports est dans la majorité des cas accompagnée d'une visite in situ.

En cas de non-respect, une action en dommages et intérêts peut être engagée sur le plan de la responsabilité contractuelle.

L'effectivité de ces clauses nécessite un fort engagement de suivi et de contrôle de la Ville. Le retour d'expérience confirme que des évolutions peuvent se justifier pour plusieurs raisons. Certains usages innovants n'ont pas trouvé de modèle économique, amenant parfois la défaillance des exploitants qui n'avaient pas l'assise financière suffisante. D'autres usages qui étaient jugés innovants il y a dix ans, ne le sont plus aujourd'hui et

peuvent même relever de l'obsolescence, amenant les propriétaires à proposer des évolutions davantage en phase avec l'air du temps.

Au-delà de ces différences et du contrôle précis des engagements, l'exercice du suivi annuel est dans la pratique appréhendé par les propriétaires et les exploitants comme une présentation globale des vertus de leur projet. Ces restitutions dépassent d'ailleurs souvent le cadre du simple protocole contractualisé. Lorsqu'une difficulté est identifiée, les échanges visent dans la majorité des cas à mettre en œuvre des évolutions qui présentent un intérêt général équivalent. Le retour d'expérience d'innovations finalement non pertinentes sur certains projets a pu bénéficier à d'autres projets et a enrichi l'expertise de la Ville sur ses propres projets.

Depuis le début de la mandature, la coordination et le pilotage général des APUI est assuré par le Service de l'Action Foncière (SdAF) de la Direction de l'Urbanisme. Cette organisation est apparue logique à un stade où la majorité des projets étaient en phase de négociation en vue de la signature des actes notariés. L'expérience du SdAF qui a en charge la totalité des actes d'acquisition et de cession de la Ville a permis de renforcer la sécurité des négociations et actes notariés des APUI. Réciproquement les APUI ont permis d'enrichir le savoir-faire du SdAF sur d'autres dossiers de cessions qui ont nécessité un suivi dans le temps.

En parallèle, l'Inspection générale de la Ville a été mandatée pour analyser l'état d'avancement des APUI et proposer des améliorations pour renforcer la coordination entre les différentes directions impliquées. Ces recommandations ont été mises en œuvre dès le printemps 2024 avec notamment une coordination des APUI renforcée par la création d'un poste supplémentaire dédié.

Le suivi des APUI implique beaucoup d'agents dans d'autres directions voire dans des structures partenaires de la Ville (opérateurs de la Ville, EPEC, MGP, etc.). Le suivi des engagements en phase exploitation constitue un métier nouveau pour lequel une expertise multisectorielle est nécessaire : il s'agit en synthèse de mesurer la contribution des projets aux politiques municipales dans toutes ses composantes."

QE 2024-18 - Question de M. Frédéric BADINA-SERPETTE, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Fatoumata KONÉ et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à l'affichage libre d'opinion.

Réponse (Mme Anouch TORANIAN, adjointe) :

"L'affichage libre d'opinion est un sujet sur lequel l'exécutif s'est exprimé en 2021 à l'occasion de deux vœux de l'exécutif dédiés à ce sujet.

Les deux vœux adoptés ont notamment permis de lancer une mission administrative visant à produire un état des lieux exhaustif des panneaux existants (nombre, surface, état, etc.) pour identifier les besoins de renforcement du nombre de support et les moyens nécessaires à leur entretien. A ce recensement s'est ajouté un état des lieux des pratiques en matière de gestion de ces panneaux dans chaque arrondissement.

Le sujet de l'affichage libre d'opinion a aussi été traité lors de ce Conseil de Paris de juillet 2024 par le biais d'un vœu déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à une gestion plus transparente de l'affichage public. Celui-ci a donné lieu à des amendements oraux de la part de l'exécutif permettant une adoption à l'unanimité.

Plusieurs points peuvent être précisés notamment à la suite de la présente question :

- Le recensement a bien été réalisé en lien avec les DGS des mairies d'arrondissement. L'obligation légale est remplie à hauteur de 60,5 %. L'offre actuelle est de 662 mètres carrés (soit environ 370 panneaux existants).

- La Ville poursuit un plan de développement eu égard aux exigences légales. Dans ce cadre, une identification de surfaces potentielles (murs des bâtiments de la Ville, des bailleurs ainsi que dans les parcs et jardins) a été effectuée par la mission. Les sites ont été transmis aux DGS pour une contre-expertise. Ce travail est en cours.

- Des travaux ont par ailleurs été lancés pour préparer un éventuel nouveau marché d'achat et de pose de panneaux d'affichage. Sur la base d'un premier cahier des charges établi par la DDCT et des échanges avec les directions opérationnelles, un premier sourcing permettant d'identifier de potentiels fournisseurs en capacité de fabriquer (y compris en l'adaptant aux caractéristiques souhaitées par la Ville) a été mené par la DFA. En outre, un travail est également mené sur la définition du marché, son calendrier et ses modalités de déploiement. Pour mémoire, la définition plus précise du format et de l'esthétique des panneaux devra être validée par la commission de régulation de l'espace public (suivant un process à stabiliser dans le cadre du marché précité),

d'autant que les emplacements de certains panneaux seront soumis à l'avis des ABF. Dans ces conditions, le marché connaîtrait un début d'exécution début 2026.

Lors de son intervention en séance, Anouch TORANIAN a précisé les étapes à venir : démarrage de la publication des résultats du recensement en septembre 2024 et organisation d'un point d'étape avec les mairies d'arrondissement au mois d'octobre 2024.

Concernant l'affichage associatif, la Ville est particulièrement engagée dans ce domaine et a mis de nombreux outils à disposition des associations. Véritable outil de proximité, le réseau d'affichage associatif est géré au niveau de chaque arrondissement. Il comprend notamment :

- des écrans numériques : 30 écrans répartis dans les équipements municipaux parisiens de 14 arrondissements ;
- des panneaux sous vitrine : 302 panneaux auxquels s'ajoutent 120 supplémentaires dans les parcs et jardins. Pour y déposer une affiche, il suffit de contacter la Maison de la vie associative et citoyenne de son arrondissement ;
- des panneaux lumineux : la demande se fait simplement en remplissant un formulaire sur paris.fr.

Toute évolution majeure qui pourrait émerger devra donner lieu à un groupe de travail spécifique du Conseil parisien des associations. A ce jour, ce sujet n'apparaît pas comme une préoccupation de ses membres."

QE 2024-19 - Question de M. Frédéric BADINA-SERPETTE et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à la responsabilité environnementale des fêtes de fin d'année.

Réponse (M. Nicolas BONNET-OULALDJ, adjoint) :

"Chaque année, la Ville de Paris utilise environ 5.000 sapins pour les décors végétaux des fêtes de fin d'année. La moitié d'entre eux sont disposés sur la voie publique, le reste se répartissant entre les équipements de proximité (1.700 sapins) et les événements ou sites festifs, comme le parvis de l'Hôtel de Ville.

30 % des sapins fournis sont produits par les pépinières de la Ville de Paris sur le site d'Achères. Cette production en régie n'utilise aucun produit phytosanitaire, elle est certifiée plante bleue niveau 3 (haute valeur environnementale), l'approvisionnement se fait alors dans un circuit ultra court. Cependant, la production municipale ne peut, faute de place, couvrir l'ensemble du besoin de la Ville de Paris.

70 % des sapins sont donc achetés par le biais de marchés publics. Ces sapins sont, pour une partie labellisés bio, mais l'offre est encore limitée. Des critères environnementaux sont mobilisés pour l'ensemble des achats de sapins : certifications, pratiques environnementales des fournisseurs... Les fournisseurs sont Français situés en Ile de France, dans la Loire et le Morvan. En aucun cas, les sapins fournis ne sont issus de forêts "naturelles". Cultivés spécifiquement dans des pépinières pour les décorations de Noël, ils ne sont pas des produits de déforestation.

La Ville a étudié le bilan écologique des sapins en pots. Celui-ci ne milite pas pour développer cette solution : la durée de vie des arbres reste limitée, leurs besoins en eau, engrais et logistique sont très importants. Les filières durables et le réemploi du broyat sont donc privilégiés pour limiter l'empreinte carbone de ces décors.

Après les fêtes de fin d'année, ces sapins municipaux, comme ceux des Parisiens sont récupérés dans 180 points de collecte en apport volontaire. Ils sont alors réemployés sous forme de broyat pour le paillage et les allées dans les espaces verts. Du surplus est mis à la disposition des jardins partagés ou des particuliers.

L'opération de broyage est faite massivement en régie. En début d'année 2024, 110.500 sapins ont été collectés et broyés : on estime le taux de captation à environ 50 % (en se basant sur une étude Kantar 2021 indiquant que 20 % des ménages achètent un sapin naturel, 1.132.000 ménages à Paris).

Ce résultat est obtenu en mobilisant en moyenne 85 agents chaque jour (avec un pic de 140 agents les jours les plus denses) et en proposant plus d'une dizaine de points de collecte par arrondissement. Le nombre et la localisation des points de collecte font l'objet d'un ajustement annuel en lien avec les mairies d'arrondissement : en 2024, 24 étaient situés sur la voirie et 65 dans les jardins ouverts H24. La localisation des points de collecte fait l'objet d'un examen attentif. En effet, plusieurs incendies les années précédentes ont conduit à restreindre les sites sur voirie.

De manière plus générale, la Ville conditionne l'ensemble des commandes, marchés et opérations relatives aux fêtes de fin d'année au respect de la Charte pour des événements éco-responsables. En outre, depuis 2022, le guide pour la sortie du plastique à usage unique est annexé aux autorisations. Enfin, un effort de sobriété énergétique est explicitement demandé.

La Ville a notamment intégré la dimension environnementale dans les critères de sélection encadrant le recrutement des commerçants opérant dans les chalets de vente lors des animations de fin d'année organisées habituellement sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Les critères en 2022 soulignaient les aspects suivants :

- Qualité, diversité et provenance des produits vendus - pour l'offre alimentaire, le "fait maison", les labels de qualité, la provenance locale, et les produits artisanaux seront valorisés - pour l'offre des labélisés Fabriqué à Paris, la provenance locale des matières première et la mise en valeur des produits seront valorisées - pour l'offre de produits issus de jeunes pousse, l'aspect innovant de l'offre sera valorisé (6 points) ;

- Qualité du projet présenté : effectif déployé pour la gestion des chalets, expérience et références de l'occupant ainsi que l'adéquation des produits avec la thématique des fêtes de fin d'année et la mise en avant des savoir-faire (6 points) ;

- Qualité environnementale du projet et sobriété énergétique - Le respect, par le candidat de l'interdiction du plastique à usage unique, de la charte pour des événements écoresponsables à Paris et la démarche d'économie d'énergie (4 points) ;

- Prix des produits proposés (4 points).

Les critères en 2023 ont intégré la sobriété énergétique et le plan alimentation durable :

- Qualité, diversité et provenance des produits vendus (6 points) - pour l'offre alimentaire, l'inscription dans la stratégie d'alimentation durable de la Ville de Paris, le « fait maison », les labels de qualité, la provenance locale, et les produits artisanaux seront valorisés ; - pour l'offre des labélisés Fabriqué à Paris, la provenance locale des matières première et la mise en valeur des produits seront valorisées ;

- Qualité du projet et décoration du chalet (6 points) : l'adéquation des produits et de la décoration avec la thématique des fêtes de fin d'année, l'effectif déployé pour la gestion des chalets, l'expérience et les références de l'occupant seront regardés ;

- Qualité environnementale du projet et sobriété énergétique (4 points) : l'effort pédagogie sur l'interdiction du plastique à usage unique, l'engagement dans une démarche de sobriété énergétique (utilisation de matériel électrique peu énergivore par exemple) et de livraison « propre » (favoriser les modes de livraison doux ou à défaut de véhicules peu polluants) seront valorisés ;

- Prix des produits proposés (4 points).

S'agissant des subventions allouées aux associations de commerçants réalisant des illuminations dans les rues, des recommandations ont été faites pour limiter les heures d'éclairage et la durée d'illumination. Ces préconisations ont été inscrites explicitement dans chaque délibération autorisant les illuminations de fin d'année.

En 2021 l'exposé des motifs indiquait : "Nous avons ainsi décidé, par un vœu de l'exécutif adopté lors du Conseil de Paris des 29, 30 septembre et 1er octobre 2014, de réduire à sept semaines la durée maximale des illuminations, et d'imposer une extinction à deux heures du matin au plus tard. Nous sommes également particulièrement vigilants à ce que les associations privilégient les ampoules à basse consommation, ce qui a permis à celles-ci de baisser de moitié la consommation d'énergie associée aux illuminations".

En 2022, l'exposé des motifs des délibérations contenait : "cette année, dans le prolongement du plan de sobriété énergétique adopté par la Ville de Paris, qui comprend des mesures d'urgence pour réduire la consommation d'énergie, j'ai souhaité que les acteurs économiques s'engagent également.

Le sujet a été évoqué lors d'une rencontre avec les acteurs du commerce, et notamment les associations de commerçants, qui s'est tenue le 19 septembre 2022, à l'Hôtel de Ville. Lors de cette rencontre, les associations ont reconnu l'importance de réduire la consommation d'énergie notamment par la réduction des horaires et de la période d'illumination lors des fêtes de fin d'année. Les acteurs du commerce ont aussi souligné la nécessaire coordination des actions et l'indispensable harmonisation des pratiques pour une meilleure cohérence sur le territoire parisien. Les échanges se sont poursuivis afin d'explorer des pistes d'économie avec les associations.

À l'issue de ces échanges, j'ai proposé de réduire à 6 semaines la durée maximale des illuminations, et d'imposer une extinction à 23 heures 45 au plus tard. Nous continuons par ailleurs de porter une attention particulière à ce que les associations utilisent uniquement des ampoules à basse consommation".

En 2023 enfin, l'exposé des motifs stipulait : "Dans le prolongement du plan de sobriété énergétique annoncé en septembre 2022, j'ai souhaité que les associations de commerçants réalisant des illuminations poursuivent leur mobilisation afin de limiter leur consommation énergétique en adoptant une durée maximale d'illuminations de 7 semaines, et d'éteindre celles-ci à minuit au plus tard.

L'effort en faveur de l'utilisation d'ampoules à basse consommation a déjà permis de réduire de moitié la consommation d'énergie associée aux illuminations".

QE 2024-20 - Question de Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à la pratique genrée des équipements sportifs sur l'espace public.

Réponse (M. Pierre RABADAN, adjoint) :

"L'espace public parisien nécessite encore des adaptations pour offrir un cadre plus accueillant à toutes et tous, notamment aux femmes, afin qu'elles s'y sentent pleinement en sécurité, qu'il s'agisse de se déplacer, de se reposer ou de pratiquer librement une activité physique.

Dans cette optique, la Direction de la Jeunesse et des Sports, chargée du développement du sport dans l'espace public, a été invitée à mettre au cœur de ses priorités les questions de mixité et d'inclusivité. Le sport, en tant qu'espace de partage, d'égalité et de dépassement de soi, se doit d'être accessible à tous, sans discrimination.

Avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en perspective, l'objectif est de favoriser davantage la pratique féminine. Cela implique la création de parcours sportifs adaptés, la diversification de l'offre et l'intégration de la perception féminine de l'espace public dans l'aménagement de ces aires sportives.

Les réflexions actuelles montrent que, bien que les équipements sportifs soient majoritairement fréquentés par un public masculin, cette tendance peut être nuancée selon les lieux et leurs configurations :

- Les espaces de sport situés dans des parcs ou des équipements sportifs sont généralement plus inclusifs en termes de genre et d'âge que ceux de l'espace public.
- Les aires de fitness attirent un public plus diversifié que les zones de musculation ou de street workout.
- La qualité de l'environnement joue un rôle crucial : un cadre trop minéralisé ou la proximité de voies de circulation peuvent être dissuasifs. Le regard social, bien dosé, peut favoriser l'appropriation des lieux.

La récente rénovation de 42 terrains d'éducation physique (T.E.P.), intégrant de nouveaux aménagements tels que des points d'eau et des œuvres artistiques, a contribué à les rendre plus attractifs et inclusifs. Par ailleurs, une expérimentation visant à faciliter l'accès gratuit à du matériel sportif est en cours dans plusieurs lieux parisiens.

Pour renforcer l'inclusivité des espaces d'agrès, plusieurs actions sont envisagées :

- Adapter les équipements pour offrir des exercices accessibles à tous.
- Diversifier les agrès pour mieux répondre aux besoins des différents publics, notamment des adolescents.
- Prévoir des points d'eau et des sanitaires à proximité.
- Organiser des animations lors de l'ouverture de nouveaux espaces pour encourager l'appropriation collective des équipements.

Si l'aménagement est essentiel pour encourager la pratique féminine, il est tout aussi important de mener une politique d'animation sportive renforçant la visibilité des femmes et des filles dans ces espaces. Des dispositifs comme "Paris Sportives" ou des initiatives associatives telles que celles portées par "Sine qua non" favorisent l'accès des femmes au sport en extérieur. Le programme Paris Sport Dimanche contribue également à l'encadrement de nombreuses activités, avec un souci d'inclusivité.

Enfin, une large concertation sera lancée dès la rentrée scolaire, associant clubs, comités sportifs, urbanistes, architectes et habitant.e.s de Paris, pour identifier collectivement les améliorations à apporter à la pratique sportive dans l'espace public. Cette démarche doit permettre de poser les bases d'un avenir où le sport s'épanouit pleinement pour toutes et tous dans la Capitale.

C'est dans ce cadre que se développe la réflexion autour de l'aménagement et de l'animation des espaces sportifs parisiens, avec un engagement fort en faveur de la mixité et de l'inclusivité."

QE 2024-21 - Question de M. Emile MEUNIER et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à l'autorisation de publicité pour la boutique Dior du 127, avenue des Champs-Élysées.

Réponse (M. Patrick BLOCHE, premier adjoint) :

"La façade de l'immeuble 127, avenue des Champs-Élysées, actuellement en chantier, est recouverte d'un habillage décoratif. Cet habillage a fait l'objet d'un permis de construire précaire autorisé le 14 septembre 2023 pour une durée limitée à 3 ans.

Cette façade présente deux signalétiques, l'une sur le bandeau de la boutique en rez-de-chaussée avec les lettres "DIOR" et l'autre, en étages avec des macarons "CD" apposés aux frontons de chacune des fenêtres constituant le décor de façade.

Ces signalétiques (inscriptions, formes ou images), car elles se rattachent de manière directe à l'activité commerciale exercée dans l'immeuble relèvent de la catégorie juridique des enseignes et non de la publicité.

Le 3 juillet 2024, suite à une visite de contrôle effectué sur site, Christian Dior a été mis en demeure de régulariser par lettre la situation à cette adresse :

- par le dépôt d'une demande d'autorisation pour l'enseigne parallèle de la boutique en rez-de-chaussée, celle-ci étant conforme au Règlement local de publicité mais devant faire l'objet d'une autorisation spécifique ;
- par la suppression des macarons "CD", ceux-ci, ne pouvant en première analyse être autorisés dans le cadre du R.L.P. en raison notamment de leur positionnement.

Christian Dior a déposé le 30 juillet 2024 une demande de régularisation de l'enseigne parallèle en rez-de-chaussée qui a fait l'objet d'une autorisation délivrée le 10 septembre 2024. Cette enseigne permanente donne lieu à perception de la taxe sur la publicité extérieure.

Concernant la façade, le service juridique de Christian Dior a fait parvenir à la Ville de Paris un mémoire argumentant de la régularité du dispositif installé en tant qu'habillage de façade et autorisé par le permis de construire délivré pour une durée limitée de 3 ans en septembre 2023. Les arguments de Christian Dior sont actuellement en cours d'analyse juridique par les services de la Ville afin d'identifier les réponses à y apporter."

Listes des membres présents.

Mardi 8 octobre 2024 - Après-midi.

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLARD, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, Mme Célia BLAUDEL, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OUALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKLI, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pierre CASANOVA, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Mahor CHICHE, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, M. François-Marie DIDIER, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Emmanuel GRÉGOIRE, M. Antoine GUILLOU, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, Mme Halima JEMNI, Mme Farida KERBOUA, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, M. Franck LEFEVRE, M. Eric LEJOINDRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Jérôme LORIAU, Mme Carline LUBIN-NOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, M. Paul SIMONDON, M. Florian SITBON, M. Laurent SOREL, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAÏEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Mélody TONOLLI, Mme Anouch TORANIAN, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Emmanuel COBLENCE, M. Christophe GIRARD, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Dominique KIELEMOËS, M. Jérémy REDLER, Mme Chloé SAGASPE.

Absents :

M. Grégory CANAL, Mme Antoinette GUHL, Mme Anessa LAHOUASSA, M. Emmanuel MESSAS, Mme Béatrice PATRIE, Mme Hanna SEBBAH.

Mercredi 9 octobre 2024 - Matin

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLiard, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, Mme Célia BLAUDEL, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKLİ, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pierre CASANOVA, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, M. Antoine GUILLOU, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, Mme Halima JEMNI, Mme Farida KERBOUA, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, M. Franck LEFEVRE, M. Eric LEJOINDRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Jérôme LORIAU, Mme Carline LUBIN-NOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, M. Paul SIMONDON, M. Florian SITBON, M. Laurent SOREL, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPNER, Mme Karen TAÏEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Mélody TONOLLI, Mme Anouch TORANIAN, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Emmanuel COBLENCE, M. François-Marie DIDIER, M. Christophe GIRARD, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Dominique KIELEMOËS, M. Jérémy REDLER, Mme Chloé SAGASPE.

Absents :

M. Mahor CHICHE, Mme Anessa LAHOUASSA, M. Emmanuel MESSAS, Mme Béatrice PATRIE, Mme Hanna SEBBAH.

Mercredi 9 octobre 2024 - Après-midi

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLiard, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKLİ, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pierre CASANOVA, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Mahor CHICHE, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, M. François-Marie DIDIER, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Antoine GUILLOU, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, Mme Halima JEMNI, Mme Farida KERBOUA, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, M. Franck LEFEVRE, M. Eric LEJOINDRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Jérôme LORIAU, Mme Carline LUBIN-NOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, M. Paul SIMONDON, M. Florian SITBON, M. Laurent SOREL, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAÏEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Mélody TONOLLI, Mme Anouch TORANIAN, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Emmanuel COBLENCÉ, M. Jean-Philippe DAVIAUD, M. Christophe GIRARD, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Dominique KIELEMOËS, M. Jérémy REDLER, Mme Chloé SAGASPE.

Excusée :

Mme Célia BLAUDEL.

Absents :

M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, Mme Anessa LAHOUASSA, M. Emmanuel MESSAS, Mme Béatrice PATRIE, M. Pierre RABADAN, Mme Hanna SEBBAH.

Jeudi 10 octobre 2024 - Matin

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLiard, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKLİ, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, M. François-Marie DIDIER, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, M. Antoine GUILLOU, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, Mme Anne HIDALGO, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, Mme Halima JEMNI, Mme Farida KERBOUA, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, M. Franck LEFEVRE, M. Eric LEJOINDRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Jérôme LORIAU, Mme Carline LUBIN-NOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, M. Sylvain RAIFAUD, M. Jérémy REDLER, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, M. Paul SIMONDON, M. Florian SITBON, M. Laurent SOREL, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAÏEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Mélody TONOLLI, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Emmanuel COBLENCE, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Christophe GIRARD, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Dominique KIELEMOËS, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, Mme Chloé SAGASPE.

Excusée :

Mme Célia BLAUDEL.

Absents :

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pierre CASANOVA, M. Mahor CHICHE, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Anessa LAHOUASSA, M. Emmanuel MESSAS, Mme Béatrice PATRIE, Mme Hanna SEBBAH, Mme Anouch TORANIAN.

Jeudi 10 octobre 2024 - Après-midi

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLiard, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKL, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, M. Pierre CASANOVA, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Mahor CHICHE, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, M. Antoine GUILLOU, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, Mme Halima JEMNI, Mme Farida KERBOUA, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, M. Franck LEFEVRE, M. Eric LEJOINDRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Jérôme LORIAU, Mme Carline LUBIN-NOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, M. Jérémy REDLER, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, M. Paul SIMONDON, M. Florian SITBON, M. Laurent SOREL, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAÏEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Mélody TONOLLI, Mme Anouch TORANIAN, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Emmanuel COBLENCE, M. François-Marie DIDIER, M. Christophe GIRARD, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Dominique KIELEMOËS, Mme Chloé SAGASPE.

Excusée :

Mme Célia BLAUDEL.

Absents :

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, Mme Anessa LAHOUASSA, M. Emmanuel MESSAS, M. Arnaud NGATCHA, Mme Béatrice PATRIE, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Hanna SEBBAH.

Vendredi 11 octobre 2024 - Matin

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLARD, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKL, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pierre CASANOVA, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Emmanuel COBLENCÉ, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Emmanuel GRÉGOIRE, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, Mme Halima JEMNI, Mme Farida KERBOUA, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, M. Franck LEFEVRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Jérôme LORIAU, Mme Carline LUBIN-NOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, M. Jérémy REDLER, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Mme Chloé SAGASPE, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, M. Paul SIMONDON, M. Florian SITBON, M. Laurent SOREL, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAÏEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Mélody TONOLLI, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Jean-Philippe DAVIAUD, M. François-Marie DIDIER, M. Christophe GIRARD, Mme Barbara GOMES, M. Antoine GUILLOU, Mme Anne HIDALGO, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Dominique KIELEMOËS, M. Eric LEJOINDRE.

Excusée :

Mme Célia BLAUDEL.

Absents :

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, M. Mahor CHICHE, Mme Antoinette GUHL, Mme Anessa LAHOUASSA, M. Emmanuel MESSAS, Mme Camille NAGET, Mme Béatrice PATRIE, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Hanna SEBBAH, Mme Anouch TORANIAN, M. François VAUGLIN.

Vendredi 11 octobre 2024 - Après-midi

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. David BELLIARD, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OUALALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKLI, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Emmanuel COBLANCE, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUTET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, M. François-Marie DIDIER, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, M. Philippe GOUJON, M. Rudolph GRANIER, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, Mme Halima JEMNI, Mme Farida KERBOUA, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, M. Franck LEFEVRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Jérôme LORIAU, Mme Carline LUBIN-NOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, M. Jérémy REDLER, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Mme Chloé SAGASSE, M. Hermano SANCHES RUIVO, M. Paul SIMONDON, M. Florian SITBON, M. Laurent SOREL, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAÏEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Mélody TONOLLI, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Christophe GIRARD, Mme Barbara GOMES, M. Alexis GOVCIYAN, M. Antoine GUILLOU, Mme Anne HIDALGO, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Dominique KIELEMOËS, M. Eric LEJOINDRE, M. Eric PLIEZ.

Excusée :

Mme Célia BLAUUEL.

Absents :

M. Antoine BEAUQUIER, M. Pierre CASANOVA, M. Mahor CHICHE, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, Mme Anessa LAHOUASSA, M. Emmanuel MESSAS, M. Emile MEUNIER, Mme Béatrice PATRIE, M. Hamidou SAMAKÉ, Mme Hanna SEBBAH, Mme Alice TIMSIT, Mme Anouch TORANIAN.

ADDENDA

Séance des 25 juin - 8, 9, 10 et 11 juillet 2024

Mme Lamia EL AARAJE est présente le 25 juin 2024 après-midi.

Mme Carine PETIT est excusée au sens du règlement intérieur le 9 juillet 2024 matin.

M. Emmanuel GRÉGOIRE est présent le 9 juillet 2024 après-midi et le 10 juillet 2024.

M. Frédéric HOCQUARD est excusé au sens du règlement intérieur les 9, 10 et 11 juillet 2024.

Annexe n° 1 - Scrutin public relatif au vœu n° 150.

ID du siège	Titre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote	Pondération
90		AKKARI M.	1 - PEC			1
5		BLAUDEL C.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
9		BLOCHE P.	1 - PEC		Pour[++]	1
46		BROSSEL C.	1 - PEC		Pour[++]	1
95		CARON-THIBAUT G.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
94		CHEVANDIER T.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
139		CHICHE M.	1 - PEC		Pour[++]	1
93		COBLENC E.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
71		CORDEBARD A.	1 - PEC		Pour[++]	1
72		COUMET J.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
94		DAGNAUD F.	1 - PEC		Pour[++]	1
71		DAVIAUD J-P.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
29		EL AARAJE L.	1 - PEC		Pour[++]	1
4		FERAUD R.	1 - PEC		Pour[++]	1
53		GABELOTAUD A.	1 - PEC		Pour[++]	1
46		GALVANI J.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
120		GARRIGOS G.	1 - PEC		Pour[++]	1
121		GREGOIRE E.	1 - PEC		Pour[++]	1
33		GUILLOU A.	1 - PEC		Pour[++]	1
93		HERVIEU C.	1 - PEC		Pour[++]	1
163		HIDALGO A.	1 - PEC		Pour[++]	1
116		JAMET-FOURNIER B.	1 - PEC		Pour[++]	1
141		JEMNI H.	1 - PEC		Pour[++]	1
27		KIELEMOES D.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
24		KOMITES P.	1 - PEC		Pour[++]	1
97		KOUASSI J.	1 - PEC		Pour[++]	1
31		LAVILLE N.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
72		LEJOINDRE E.	1 - PEC		Pour[++]	1
10		LEMARDELEY M-C.	1 - PEC		Pour[++]	1
5		LEVIEUX V.	1 - PEC		Pour[++]	1
118		MADEC R.	1 - PEC		Pour[++]	1
78		MARTIAL J.	1 - PEC		Pour[++]	1
33		MARTINS J-F.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
13		NAJDOVSKI C.	1 - PEC		Pour[++]	1
27		NORDMAN N.	1 - PEC		Pour[++]	1
95		PLIEZ E.	1 - PEC		Pour[++]	1
8		POLSKI O.	1 - PEC		Pour[++]	1
31		PULVAR A.	1 - PEC		Pour[++]	1
51		RABADAN P.	1 - PEC		Pour[++]	1
140		RAYMOND-ROSSI M-J.	1 - PEC		Pour[++]	1

13	ROLLAND C.[A]	1 - PEC	Pour[++]	1
55	ROMERO-MICHEL J-L.	1 - PEC	Pour[++]	1
138	SAMAKE H.	1 - PEC	Pour[++]	1
10	SANCHES RUIVO H.[A]	1 - PEC	Pour[++]	1
28	SIMONDON P.	1 - PEC	Pour[++]	1
68	SITBON F.	1 - PEC	Pour[++]	1
9	TAIEB K.[A]	1 - PEC	Pour[++]	1
158	TERLIZZI D.	1 - PEC		1
8	TORANIAN A.[A]	1 - PEC	Pour[++]	1
70	VAUGLIN F.	1 - PEC	Pour[++]	1
11	VERSINI D.	1 - PEC	Pour[++]	1
117	WEIL A.	1 - PEC	Pour[++]	1
77	ZIADY K.	1 - PEC	Pour[++]	1
111	BADINA-SERPETTE F.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
23	BELLIARD D.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
75	BOUX A-C.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
48	CHARNOZ S.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
48	COFFIN A.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
3	DURAND-RAUCHER N.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
65	FAUGERON C.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
74	FLORENTIN A.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
42	GLEIZES J.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
45	GUHL A.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
136	HOCQUARD F.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
3	KONE F.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
76	LERT D.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
22	LETISSIER F.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
135	MAQUOI N.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
87	MARKOVIC D.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
135	MEUNIER E.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
87	NIAKATE A.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
45	PETIT C.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
22	PIERRE-MARIE E.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
136	RAIFAUD S.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
65	REMY-LELEU R.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
75	RIVIER E.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
111	SAGASPE C.[A]	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1

42	SOUYRIS A.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
112	TIMSIT A.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
26	TONOLLI M.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
74	VASA L.	2 - les Ecologistes	Pour[++]	1
20	AQUA J.-N.	3 - GCC	Pour[++]	1
25	BAUDRIER J.	3 - GCC	Pour[++]	1
50	BIDARD H.	3 - GCC	Pour[++]	1
12	BONNET-OULALDJ N.	3 - GCC	Pour[++]	1
2	BROSSAT I.[A]	3 - GCC	Pour[++]	1
18	GILLET J.-P.	3 - GCC	Pour[++]	1
19	GOMES B.[A]	3 - GCC	Pour[++]	1
19	NAGET C.	3 - GCC	Pour[++]	1
54	PATRICE L.	3 - GCC	Pour[++]	1
20	PATRIE B.[A]	3 - GCC	Pour[++]	1
2	PRIMET R.	3 - GCC	Pour[++]	1
148	BALADI V.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
79	BERTHAULT J.-D.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
59	BERTHOUT F.	4 - Union Capitale	Contre[+]	1
79	BOUGERET A.[A]	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
14	BOULARD G.	4 - Union Capitale	Contre[+]	1
34	BOURNAZEL P.-Y.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
82	COURTOIS D.-G.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
102	DE CLERMONT- TONNERRE C.[A]	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
58	D'HAUTESERRE J.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
125	DOUCERE M.-C.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
15	DUMAS C.[A]	4 - Union Capitale	Contre[+]	1
15	EVREN A.	4 - Union Capitale		1
125	GOUJON P.[A]	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
103	HATTE P.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
102	IBLED C.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
126	JACQUEMONT H.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
80	KUSTER B.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
149	LEFEVRE F.[A]	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
151	LORIAU J.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
149	MALACHARD DES REYSSIERS D.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1

148	PECHENARD F.[A]	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
34	TOUBIANA M.[A]	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
150	TYSSANDIER A-C.	4 - Union Capitale	NPPV[--]	1
103	VIRY P.[A]	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
16	ALPHAND D.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
84	BALDINI V.[A]	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
161	BERNARD R-F.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
84	BIRABEN A.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
161	CANAL G.[A]	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
107	DATI R.[A]	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
131	DAUVERGNE E.[A]	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
107	DE RAGUENEL I.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
106	DIDIER F-M.[A]	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
131	GARNIER N.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
106	GRANIER R.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
61	LAUSSUCQ J.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
38	LECOQ J-P.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
162	MARGAIN F.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
162	MONTANDON V.[A]	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
38	OLIVIER J-B.[A]	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
37	PIRILLO A.	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
16	VERON A.[A]	5 - Changer Paris	Contre[+]	1
63	BADAT-KARAM S.	6 - Les Républicains - Les centristes	Contre[+]	1
86	BOELLE S.	6 - Les Républicains - Les centristes	Contre[+]	1
63	BOHBOT J-Y.[A]	6 - Les Républicains - Les centristes	Contre[+]	1
109	BUCAILLE V.	6 - Les Républicains - Les centristes	Contre[+]	1
134	CAPLIEZ S.[A]	6 - Les Républicains - Les centristes	Contre[+]	1
134	CONNAULT F.	6 - Les Républicains - Les centristes	Contre[+]	1
85	KERBOUA F.	6 - Les Républicains - Les centristes	Contre[+]	1
85	LAHOUASSA A.[A]	6 - Les Républicains - Les	Contre[+]	1

		centristes		
110	LUBIN-NOEL C.	6 - Les Républicains - Les	Contre[+]	1
		centristes		
110	MESSAS E.[A]	6 - Les Républicains - Les	Contre[+]	1
		centristes		
40	REDLER J.	6 - Les Républicains - Les	Contre[+]	1
		centristes		
39	STIBBE E.	6 - Les Républicains - Les	Contre[+]	1
		centristes		
99	BURKLI D.[A]	7 - MoDem et	Abst[-]	1
		Indépendants		
98	DE COMPREIGNAC S.[A]	7 - MoDem et	Abst[-]	1
		Indépendants		
99	GATEL M.	7 - MoDem et	Abst[-]	1
		Indépendants		
146	GOVCIYAN A.	7 - MoDem et	Abst[-]	1
		Indépendants		
98	LECOUTURIER B.	7 - MoDem et	Abst[-]	1
		Indépendants		
145	SEBBAH H.[A]	7 - MoDem et	Abst[-]	1
		Indépendants		
30	FILOCHE L.	8 - Non-inscrits	Pour[+ +]	1
157	SOREL L.	8 - Non-inscrits	Pour[+ +]	1

Annexe n° 2 - Scrutin public relatif au vœu n° 89.

ID du siège	Titre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote	Pondération
46		BROSSEL C.	1 - PEC		Contre[+]	1
91		COBLENC E.	1 - PEC		Contre[+]	1
120		GARRIGOS G.	1 - PEC		Contre[+]	1
54		HIDALGO A.[A]	1 - PEC		Pour[++]	1
118		JAMET-FOURNIER B.	1 - PEC		Contre[+]	1
10		LEMARDELEY M-C.	1 - PEC		Contre[+]	1
163		LEVIEUX V.	1 - PEC		Pour[++]	1
78		MARTIAL J.	1 - PEC		Abst[-]	1
119		MARTINS J-F.	1 - PEC		Contre[+]	1
27		NORDMAN N.	1 - PEC		Pour[++]	1
31		PULVAR A.	1 - PEC		Contre[+]	1
7		ROLLAND C.	1 - PEC		Pour[++]	1
55		ROMERO-MICHEL J-L.	1 - PEC		Abst[-]	1
28		SIMONDON P.	1 - PEC		Pour[++]	1
68		SITBON F.	1 - PEC		Contre[+]	1
158		TERLIZZI D.	1 - PEC		Contre[+]	1
11		VERSINI D.	1 - PEC		Contre[+]	1
93		WEIL A.	1 - PEC		Pour[++]	1
77		ZIADY K.	1 - PEC		Contre[+]	1
111		BADINA-SERPETTE F.	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
6		BELLIARD D.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
75		BOUX A-C.	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
6		COFFIN A.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
65		FAUGERON C.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
112		FLORENTIN A.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
21		GLEIZES J.	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
111		GUHL A.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
49		HOCQUARD F.	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
75		KONE F.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
74		LETISSIER F.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
44		MAQUOI N.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
87		MARKOVIC D.	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
43		MEUNIER E.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
43		NIAKATE A.	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
22		PETIT C.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
22		PIERRE-MARIE E.	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
87		RAIFAUD S.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
44		REMY-LELEU R.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
21		RIVIER E.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1
65		SAGASPE C.[A]	2 - les Ecologistes		Contre[+]	1

26	SOUYRIS A.[A]	2 - les Ecologistes	Contre[+]	1
112	TIMSIT A.	2 - les Ecologistes	Contre[+]	1
26	TONOLLI M.	2 - les Ecologistes	Contre[+]	1
74	VASA L.	2 - les Ecologistes	Contre[+]	1
54	PATRICE L.	3 - GCC	Pour[++]	1
2	PRIMET R.	3 - GCC	Pour[++]	1
148	BALADI V.	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
128	BERTHAULT J-D.	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
59	BERTHOUT F.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
128	BOULARD G.[A]	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
34	BOURNAZEL P-Y.	4 - Union Capitale	Abst[-]	1
127	COURTOIS D-G.[A]	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
127	DE CLERMONT- TONNERRE C.	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
102	EVREN A.[A]	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
151	GOUJON P.[A]	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
35	HATTE P.	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
102	IBLED C.	4 - Union Capitale		1
150	KUSTER B.[A]	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
149	MALACHARD DES REYSSIERS D.	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
151	TYSSANDIER A-C.	4 - Union Capitale	Pour[++]	1
15	ALPHAND D.	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
160	BALDINI V.	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
160	BEAUQUIER A.[A]	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
161	BERNARD R-F.	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
84	BIRABEN A.	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
15	DATI R.[A]	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
84	DAUVERGNE E.[A]	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
107	DE RAGUENEL I.	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
152	DIDIER F-M.[A]	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
162	GARNIER N.[A]	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
106	GRANIER R.	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
106	LECOQ J-P.[A]	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
162	MARGAIN F.	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
152	MONTANDON V.	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
107	OLIVIER J-B.[A]	5 - Changer Paris	Pour[++]	1

37	PIRILLO A.	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
37	VERON A.[A]	5 - Changer Paris	Pour[++]	1
40	BADAT-KARAM S.[A]	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
38	BOELLE S.	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
85	BOHBOT J-Y.[A]	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
109	BUCAILLE V.	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
109	CONNAULT F.[A]	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
85	KERBOUA F.	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
16	LUBIN-NOEL C.[A]	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
40	REDLER J.	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
16	STIBBE E.	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
38	SZPINER F.[A]	6 - Les Républicains - Les centristes	Pour[++]	1
99	BURKLI D.[A]	7 - MoDem et Indépendants	Pour[++]	1
98	CASANOVA P.[A]	7 - MoDem et Indépendants	Pour[++]	1
122	DE COMPREIGNAC S.	7 - MoDem et Indépendants	Pour[++]	1
99	GATEL M.	7 - MoDem et Indépendants	Pour[++]	1
98	LECOUTURIER B.	7 - MoDem et Indépendants	Pour[++]	1
30	FILOCHE L.	8 - Non-inscrits	Contre[+]	1
157	SOREL L.	8 - Non-inscrits	Contre[+]	1

TABLE DES MATIÈRES

Adoption de comptes rendus.	2
Inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris.	2
2024 DGRI 56 - Subvention (100.000 euros) et convention avec l'O.N.G. Plan international France pour une aide d'urgence aux populations civiles libanaises.	2
2024 DEVE 93 - Dénomination "Jardin des Grands Moulins" attribuée au jardin situé au 22 et 25, rue Thomas-Mann et 25, rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Halle (13e).	2
2024 SG 80 - Communication de la Maire sur les J.O.P. : Paris, ville hôte de Jeux d'une nouvelle ère.	2
Vœu n° 1 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à l'après J.O.P. pour le sport de proximité dans les quartiers populaires.	2
Vœu n° 2 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à l'après J.O.P. en matière de mobilités et d'espace public.	2
Vœu n° 3 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au financement des travaux de mise en accessibilité du réseau métropolitain.	2
Vœu n° 4 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'accessibilité de la pratique sportive.	2
Vœu n° 5 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la pérennisation du dispositif "Safe Place" à l'occasion des futurs grands événements parisiens.	2
Vœu n° 6 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la mobilisation de l'ancien hôpital militaire du Val-de-Grâce comme centre d'hébergement d'urgence.	2
Vœu n° 7 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'héritage culturel et artistique des J.O.P. 2024 dans les arrondissements.	2
Vœu n° 9 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'amélioration de la propreté comme héritage écologique des J.O.P.	2
Vœu n° 10 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la propreté de Paris comme héritage des J.O.P.	2
Vœu n° 11 déposé par le groupe Union Capitale relatif au déplacement des anneaux olympiques.	2
Vœu n° 12 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif au déplacement des anneaux olympiques vers un site parisien lié aux J.O.P.	2
Vœu n° 13 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à la conservation des anneaux olympiques sur la Tour Eiffel.	3
Vœu n° 15 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à l'attractivité et au renforcement de la police municipale parisienne.	3
Vœu n° 16 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux terrains de sports dans le bois de Vincennes (12e).	3
Vœu n° 17 déposé par le groupe Changer Paris relatif au lancement d'un grand plan "Paris ville sportive" dans la dynamique des J.O.P.	3
Vœu n° 18 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la création d'un gymnase omnisports.	3
Vœu n° 19 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à l'aménagement de la place du Trocadéro.	3
Vœu n° 21 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à l'héritage des J.O.P.	3
2024 DU 119 - Procédure de DUP sur les parcelles 86 et 88, rue des Rigoles (20e). - Levée des réserves figurant dans le rapport d'enquêtes publique et parcellaire. - Avis favorable à la poursuite de l'opération.	3
2024 DLH 3 - Subvention VRAC Paris. - 1ère année convention triennale (25.000 euros) : proposer à des habitants de quartiers populaires des produits principalement alimentaires de qualité à des prix attractifs.	4

2024 DLH 35 - Réalisation 29, avenue de la Porte des Poissonniers (18e) d'un programme de création de 32 logements étudiants supplémentaires (1.714.921 euros) et subvention complémentaire (1.600.000 euros) à "Paris Habitat".	4
2024 DLH 131 - Réalisation 10, rue du Docteur-Laurent (13e) d'un programme de création d'un logement P.L.A.-I. supplémentaire par "SNL Prologues". - Subvention (14.760 euros).	4
Vœu n° 33 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes" relatif à la création de logements sociaux P.L.A.-I. au 10, rue du Docteur-Laurent (13e).	4
2024 DLH 147 - Octroi d'une subvention complémentaire (2.628.565 euros) finançant la création 88, rue de Ménilmontant (20e) d'une résidence étudiante de 45 logements par "l'Habitation confortable".	4
2024 DLH 148 - Octroi d'une subvention complémentaire finançant la réalisation 43-45, rue de Laborde (8e) d'un programme de création de 10 logements sociaux par "Paris Habitat". - Subvention (968.000 euros).	4
2024 DLH 149 - Octroi d'une subvention complémentaire finançant la réalisation au 85, avenue Émile-Zola (15e) d'un programme de création de 16 logements sociaux par "Paris Habitat". - Subvention (1.120.000 euros).	4
2024 DASCO 153 - Communication sur la rentrée 2024 des enfants, des familles et des étudiants.	4
Vœu n° 22 déposé par les groupes "Les Ecologistes" et Paris en commun relatif à la rentrée scolaire.	4
Vœu n° 23 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au manque de postes de professeurs de la Ville de Paris.	5
Vœu n° 24 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux fermetures de classe et au non remplacement des enseignants dans les écoles et collèges publics de l'arrondissement.	5
Vœu n° 25 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'adaptation des temps périscolaires.	5
Vœu n° 26 déposé par le groupe Changer Paris relatif au développement de partenariats entre les établissements scolaires et les clubs sportifs parisiens.	5
Vœu n° 27 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la déprécarisation et professionnalisation du métier d'animateur.	5
Vœu n° 27 bis déposé par l'Exécutif.	5
Vœu n° 28 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à l'expérimentation de l'uniforme scolaire dans les écoles et collèges parisiens.	5
Vœu n° 29 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la lutte contre le harcèlement scolaire.	5
Vœu n° 30 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif au secteur de la petite enfance à Paris.	5
Vœu n° 31 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux crèches privées à but lucratif.	5
Vœu n° 32 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la réalisation d'audits dans le secteur parisien de la petite enfance.	5
2024 DASCO 34 - Collèges publics parisiens. - Dotations complémentaires de fonctionnement (626.720 euros), subventions d'équipement (258.760 euros) et subventions pour travaux (191.858 euros).	5
2024 DASCO 35 - Collèges publics autonomes. - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (8.699.901 euros).	5
2024 DASCO 36 - Collèges publics imbriqués avec un lycée. - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (2.708.721 euros).	5
2024 DASCO 43 Subventions d'investissement (156.089 euros) à 14 collèges au titre du budget participatif des collèges - édition 2023-2024.	5

2024 DASCO 56 - Collèges publics parisiens. - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (96.846 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.	5
2024 DASCO 88 - Conventions et subventions associées (24.914 euros) pour la mise en place d'ateliers de soutien à la parentalité sur le dispositif des ateliers du samedi matin.....	5
2024 DASCO 94 - Subvention (30.000 euros) avec convention et (9.000 euros) avec l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de Paris (PEP-75).....	5
2024 DASCO 100 - Conventions de partenariat entre la Ville de Paris et les hôpitaux accueillant des centres de loisirs hospitaliers (CLH) parisiens.	5
2024 DASCO 138 - Collèges publics parisiens. - Dotations de la Ville de Paris (1.399.395 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.	6
2024 DASCO 146 - Subvention (1.760 euros) à l'association "Mikado Jeunes" (15e) pour l'organisation de séances de sensibilisation à la citoyenneté d'enfants de CM1 et de collégiens du 15e.	6
2024 DFPE 3 - Subventions (330.487 euros), avenant n° 4 à l'association "Franco-Asiatique pour l'Enfance" (10e) pour ses 2 établissements d'accueil du jeune enfant (10e et 19e).....	6
2024 DFPE 23 - Subvention (116.178 euros), avenant n° 4 à l'association "L'Ile aux Trésors" (19e) pour la crèche parentale sise 19, rue des Chauffourniers (19e).	6
2024 DFPE 30 - Subvention (492.246 euros), avenant n° 4 à l'association "Crèche Laïque du quartier Saint-Fargeau" (20e) pour la crèche collective, Crèche Laïque du quartier Saint-Fargeau située 33, rue du Télégraphe (20e).	6
2024 DFPE 59 - Subvention (93.379 euros), avenant n° 4 à l'association "Institut d'éducation et des pratiques citoyennes" pour sa crèche collective "A Petits Pas" au 6/8, impasse du Curé (18e).	6
2024 DFPE 78 - Subventions accordées (1.395.004 euros) à 13 associations pour le fonctionnement de 16 accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la C.A.F. dans les centres sociaux.	6
2024 DFPE 79 - Subventions accordées (85.000 euros) à 8 associations pour leurs actions d'accompagnement à la parentalité numérique dans les 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 19e et sur Tout Paris.	6
2024 DFPE 88 - Subvention (1.342.656 euros), avenant n° 4 à l'Association pour l'accueil de tous les enfants (APATE) (11e) pour ses 6 établissements d'accueil du jeune enfant.	6
2024 DFPE 89 - Subvention (334.109 euros), avenant n° 4 avec la Fondation de Rothschild pour la crèche collective "Les 2 Marie" située 15A, rue Lamblardie (12e).	6
2024 DFPE 96 - Subvention (2.605.436 euros), avenant n° 1 et avenant n° 4 à la Fondation Léopold Bellan pour ses 8 établissements d'accueil de la petite enfance.	6
2024 DFPE 98 - Subvention (45.571 euros), avenant n° 4 à l'association "Petit Concept" (11e) pour la crèche collective située 18, rue de l'Orillon (11e).	6
2024 DFPE 124 - Subvention (150.000 euros) et avenant n° 3 au Centre d'action sociale de la Ville de Paris pour son établissement d'accueil de la petite enfance situé 1 bis, rue de Joinville (19e).	6
2024 DFPE 134 - Subventions (87.761 euros) et conventions avec l'association "ABC Puériculture" (16e) pour la réalisation de travaux de mises aux normes pour trois établissements d'accueil du jeune enfant.	6
2024 DFPE 135 - Subvention (132.350 euros) et convention avec l'association "Gan Yaël" (19e) pour la transformation d'établissements existants en un multi-accueil au 29, rue de Thionville (19e).	6
2024 DFPE 140 - Subventions (48.000 euros) et avenants avec les associations "Jean Cotxet" et "CERAF-Médiation" pour le fonctionnement de leurs espaces de rencontre parents/enfants situés dans les 10e et 18e.....	7

2024 DFPE 145 - Subvention (567.563 euros), avenant n° 2 à l'association "Crescendo" (11e) pour la crèche collective "Morland" située 36, quai Henri IV (4e).....	7
2024 DFPE 151 - Multi-accueil municipal situé 59, rue Berzélius (17e). - Convention de transfert de gestion du domaine public entre "Paris Habitat" et la Ville de Paris.....	7
2024 DFPE 152 - Subvention (11.200 euros) et convention avec l'association "Crèche parentale Farandole" (20e) pour le remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur, située 105, rue Alexandre-Dumas (20e).....	7
2024 DFPE 154 - Rénovation extérieure de la crèche municipale située 25-27, rue de Curnonsky (17e) et du centre de planification et d'éducation familiale. - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage VDP/Elogie.	7
2024 DFPE 155 - Réalisation d'une MAM 17, rue du Sentier (2e). - Convention d'objectifs avec l'association retenue. - Convention de sous-location au profit de l'association. - Demande de subvention à la C.A.F. de Paris.	7
2024 DFPE 157 - Convention de travaux relative au remplacement de l'échangeur d'eau chaude sanitaire du bâtiment sis 18-20, rue de la Tour d'Auvergne (9e).	7
2024 DLH 156 - Location de l'immeuble 18, rue Surcouf (7e) à "Paris Habitat OPH". - Bail emphytéotique.	8
Amendement n° 34 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la location de l'immeuble situé au 18, rue Surcouf (7e) à "Paris Habitat OPH" par un bail emphytéotique.....	8
2024 DLH 157 - Réalisation 8-16, rue de Gravelle (12e) d'un programme de rénovation comportant 66 logements par "Paris Habitat". - Subvention (1.672.282 euros).	8
Vœu n° 35 déposé par le groupe Union Capitale relatif aux opérations de rénovation et de réhabilitation des logements sociaux.....	8
2024 DLH 191 - Location de l'immeuble 242-244, rue Saint-Martin (Paris Centre) à "I3F". - Bail emphytéotique.	8
2024 DLH 212 - Réalisation, 15-17, rue des Balkans / 18-20, cité Leclair (20e) d'un programme d'acquisition puis de conventionnement de 43 logements P.L.S. par "Immobilier 3F". - Garantie des emprunts.....	9
2024 DLH 242 - Location des immeubles, 1 et 5, rue Paul-Crampel (12e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique.	9
Vœu n° 36 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la suspension des opérations de transformation de logements en bureaux.	9
2024 DLH 99 - Réalisation 77, rue de Rébeval (19e) d'un programme de création de 6 logements en bail réel solidaire par Elogie-SIEMP et la Foncière de la Ville de Paris. - Subvention (1.227.538 euros).	9
Vœu n° 37 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la pérennisation et au renforcement de l'encadrement des loyers.....	9
Vœu n° 38 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la coordination institutionnelle des expulsions de locataires de logements sociaux condamnés pour des faits délictueux de nature à nuire la tranquillité des résidents.....	9
Examen des questions d'actualité.	9
I - Question d'actualité posée par le groupe Union Capitale relative à la préparation du budget de la Ville de Paris 2025.	9
II - Question d'actualité posée par le groupe Changer Paris relative à l'accès à la culture.....	9
VIII - Question d'actualité posée par M. Laurent SOREL relative aux difficultés dans les bibliothèques parisiennes.	9
III - Question d'actualité posée par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relative à la sécurité des Parisiens.	9
IV - Question d'actualité posée par le groupe Communiste et Citoyen relative aux violences faites aux femmes et les féminicides.....	10

V - Question d'actualité posée par le groupe MoDem et Indépendants relative au bruit et au P.L.U. bioclimatique.	10
VI - Question d'actualité posée par le groupe Paris en commun relative aux mesures prévues dans le projet de loi de finances 2025 concernant les collectivités locales.	10
VII - Question d'actualité posée par le groupe "Les Ecologistes" relative à l'évolution du PVPP et à la fin de l'expérimentation de la vidéosurveillance algorithmique.	10
2024 DDCT 183 - Communication sur les conclusions de la mission du Conseil de Paris relative au contrat de concession liant la Ville de Paris et GRDF.	10
2024 PEC 1 - Pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des familles monoparentales.	10
Amendement n° 131 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'article 6.	10
Amendement n° 132 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'article 7.	10
Amendement n° 138 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif aux conditions de ressources dans la prise en charge des familles monoparentales.	10
Amendement n° 151 déposé par l'Exécutif.	10
2024 DVD 110 - Stationnement de surface. - Mesures d'ajustements.	10
Amendement n° 130 déposé par le groupe Changer Paris relatif à une hausse de 10 % du seuil du poids pour le stationnement.	10
Vœu n° 39 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la gratuité du stationnement pour les véhicules de la Protection civile Paris Seine et de toutes les associations qui œuvrent au secours des plus fragiles à Paris.	10
Vœu n° 40 déposé par le groupe Union Capitale relatif au triplement du stationnement pour les SUV électriques et hybrides.	10
Vœu n° 41 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la création d'un espace végétalisé sur la parcelle du 25-27, rue de Constantinople (8e).	11
Vœu n° 42 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la piétonisation du pont d'Iéna, de la place du Trocadéro et de la place de Varsovie.	11
2024 DDCT 136 - Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2025.	11
Amendement technique n° 149 déposé par l'Exécutif.	11
2024 DDCT 159 - Recensement annuel de la population 2025. - Enquête Familles. - Autorisation donnée à Mme la Maire de Paris de signer la convention de partenariat entre l'INSEE, l'APUR et la Ville de Paris.	11
2024 DCPA 11 - Indemnisation de la Ville de Paris par la société "Eiffage" suite à des infiltrations dans le cadre de la restructuration d'une école sis 21, rue Duplex - 5-7, place du Cardinal-Amette (15e).	11
2024 DCPA 12 - Convention d'occupation du domaine public relative à l'installation et à l'exploitation d'un espace d'affichage sur l'échafaudage des travaux de restauration de la fontaine Saint-Michel (6e).	11
2024 DCPA 17 - Convention entre la Ville de Paris et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour le financement de la transformation de 27 cours de récréation en "oasis".	11
Vœu n° 43 déposé par le groupe Union Capitale relatif au programme Embellir Votre Quartier 4.	11
Vœu n° 44 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la mise en œuvre des engagements de restauration de l'Hôtel de Ville.	12
2024 DU 42 - Petite Ceinture (13e). - Avenant n° 1 à la convention de superposition d'affectations Sud avec SNCF-Réseau. - Extension du périmètre.	12
2024 DU 71 - Acquisition auprès de la SEMAPA d'emprises de voirie dans la Z.A.C. "Paris Rive gauche" (13e).	12
2024 DU 99 - Cession d'un terrain 1 bis, rue de Bièvre (5e).	12

2024 DU 109 - Cession à la Régie immobilière de la Ville de Paris (R.I.V.P.) du lot de copropriété n° 1 dans l'immeuble 135 bis, rue Castagnary (15e).	12
2024 DU 117 - Vente à la R.I.V.P. de 9 lots de copropriété situés 22, rue Lepic (18e) en vue de la réalisation de logements locatifs sociaux.	12
2024 DU 128 - Déclassement du domaine public routier de la Ville de Paris de la partie de la rue Charles-Moureu située entre son numéro 40 et la rue du Docteur-Magnan. - Abrogation des alignements (13e).	12
2024 DU 132 - Opération 16, rue Armand-Carrel (19e). - Cession à la Foncière de la Ville de Paris. - Subvention et garantie d'emprunts pour la réalisation de 10 logements BRS.	12
Vœu n° 45 déposé par le groupe Union Capitale relatif au devenir du centre commercial Montparnasse.	12
Vœu n° 46 déposé par le groupe Union Capitale relatif à surélévation du bâti parisien, favorisé par le nouveau P.L.U. bioclimatique.	13
Vœu n° 47 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux recommandations et réserves du rapport de la commission d'enquête publique relatif au P.L.U. bioclimatique.	13
Vœu n° 48 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la révision du pastillage dans le cadre du P.L.U. bioclimatique.	13
Vœu n° 49 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux emplacements réservés sur les établissements scolaires parisiens.	13
Vœu n° 50 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à l'application des recommandations de la commission d'enquête du P.L.U. bioclimatique.	13
2024 DDCT 62 - Subventions (5.000 euros) à 2 associations œuvrant dans les quartiers populaires pour le soutien aux Conseils citoyens.	13
2024 DDCT 155 - Soutien aux réseaux de familles monoparentales dans les quartiers populaires. - Subventions (100.000 euros) pour 7 associations (11e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e).	13
Vœu n° 51 déposé par les groupes Paris en commun, "Les Ecologistes" et Communiste et Citoyen relatif au soutien à la vie associative dans les quartiers populaires et à la préservation des postes d'adultes-relais.	13
2024 DDCT 33 - Subventions (195.500 euros) à 49 associations, au titre de l'appel à projets "Collèges pour l'égalité 2024", pour l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les discriminations.	13
2024 DASCO 93 - Subvention de compensation pour la redevance d'occupation de locaux communaux (37.600 euros) et signature d'une convention pluriannuelle avec le CDPE de Paris (8e).	14
2024 DRH 58 - Plafond du régime indemnitaire des collaborateurs de cabinet.	14
2024 DDCT 161 - Subventions (94.650 euros) à 14 associations, au titre de l'appel à projets "Ma citoyenneté, mes rêves et mes droits au Théâtre de la Concorde" (8e) et conventions d'objectifs.	14
Vœu n° 52 déposé par le groupe Changer Paris relatif au respect des principes républicains et du débat démocratique au théâtre de la Concorde.	14
2024 DDCT 167 - Grille tarifaire du droit d'entrée des ateliers, conférences et spectacles du théâtre de la Concorde - Espace Cardin.	14
Amendement technique n° 152 déposé par l'Exécutif.	14
2024 IG 1 - Rapport d'activité de l'Inspection générale pour l'année 2023.	14
2024 SG 36 - Délibération cadre Académie du Climat : adoption de 16 conventions de partenariat. - Adoption d'une nouvelle grille tarifaire d'occupation ponctuelle des locaux et d'une convention-type afférente.	14
Vœu n° 53 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la passation de délibération de manière rétroactive au Conseil de Paris.	14

2024 DAE 176 - Appel à projets. - Aide alimentaire étudiante (405.000 euros).....	14
Vœu n° 54 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la lutte contre la précarité étudiante et au budget de l'enseignement supérieur et la recherche.	14
2024 DSOL 142 - Contrat de collaboration de recherche, d'enseignement et de valorisation avec l'Université Paris Cité pour mener des actions en santé mentale dans le champ de la protection de l'enfance.....	15
2024 DDCT 124 - Plan parisien égalité 2024-2027.	15
2024 DGRI 40 - Subvention (40.000 euros) à l'Association de soutien au Haut-Karabakh.	15
2024 DGRI 41 - Subvention (20.000 euros) à l'association "Forum de Paris sur la Paix".	15
2024 DGRI 43 - Aide d'urgence (30.000 euros) Croix-Rouge française.	15
2024 DGRI 48 - Aide d'urgence (50.000 euros) à l'association Croix-Rouge française pour son intervention en République Démocratique du Congo en réponse à l'épidémie de M-Pox.	15
2024 DGRI 45 - Convention de co-production et co-organisation de l'exposition "Titanium" du 20 août au 16 septembre 2024 entre la Ville de Paris, l'Ambassade d'Ukraine et Youry BILAK, photographe.....	15
2024 DGRI 49 - Subvention (100.000 euros) et convention avec l'O.N.G. Médecins du Monde pour une aide d'urgence aux populations civiles de la Bande de Gaza.	15
Vœu n° 55 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au soutien aux civils palestiniens et libanais et au nécessaire processus de paix au Proche-Orient.	15
Vœu n° 56 déposé par M. Laurent SOREL relatif à un cessez-le-feu au Sud Liban et à Gaza.....	15
2024 DGRI 56 - Subvention (100.000 euros) et convention avec l'O.N.G. Plan international France pour une aide d'urgence aux populations civiles libanaises.....	16
Vœu n° 148 déposé par l'Exécutif relatif au soutien de la Ville de Paris à l'action des femmes en faveur de la paix et l'organisation d'un concert puis une conférence sur la situation au Proche-Orient.	16
Vœu n° 57 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.....	16
2024 DGGP 12 - Axe Seine : participation commune de la Ville de Paris avec l'Entente Axe Seine et Haropa Port au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) du 10 au 12 décembre 2024.....	16
2024 DICOM 27 - Convention de partenariat relative au soutien à la pratique sportive.....	16
Vœu n° 8 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la pérennisation des Arènes de Lutèce en tant que site de festivités de proximité pendant la période estivale par une offre d'animations et d'ateliers culturels et sportifs.....	16
2024 DTEC 34 - Avenant à la convention cadre relative à la stratégie d'accompagnement des courses à pied sur route zéro plastique à usage unique par des dispositifs utilisant l'eau potable de la Ville de Paris.....	16
Vœu n° 150 déposé par l'Exécutif relatif à l'avenir du Parc des Princes.....	16
2024 DJS 116 - Attribution de la dénomination Just Fontaine au stade de la Porte d'Asnières situé 17, avenue de la Porte d'Asnières (17e).....	17
2024 DJS 117 - Attribution de la dénomination Renée Garilhe au gymnase Courcelles situé 211, rue de Courcelles (17e).	17
2024 DPE 32 - Partenariat avec l'éco-organisme Citéo pour la mise en place de solutions de tri lors des J.O.P. 2024.	17
2024 DPE 34 - Révision des statuts du SYCTOM.....	17
2024 DPE 35 - Adhésion (3.000 euros) au "réseau compost citoyen" Île-de-France.	17
Vœu n° 58 déposé par le groupe Union Capitale relatif au tri des biodéchets à Paris.	17
Vœu n° 59 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'instauration du tri sélectif doté de systèmes de puces GPRS, dans l'espace public.	17

Vœu n° 60 déposé par le groupe Union Capitale relatif au fonctionnement des déchetteries parisiennes et à la lutte contre les dépôts sauvages.....	17
Vœu n° 61 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux soupçons de corruption dans des déchetteries de la Capitale.....	17
Vœu n° 62 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la lutte contre la corruption dans les organismes dépendants de la Ville de Paris.....	18
Vœu n° 63 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif aux agissements graves identifiés dans la déchetterie parisienne de la Porte de la Chapelle.....	18
Désignation de représentant du Conseil de Paris dans divers organismes.....	18
Vœu n° 64 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la mise en place de systèmes "vehicule to grid" pour optimiser l'utilisation de l'électricité des batteries des équipements de la DPE.....	18
Vœu n° 65 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux moyens et aux conditions de travail des agents de la Propreté.....	18
2024 DTEC 23 - Approbation du Plan de sobriété en eau de la Ville de Paris et du territoire parisien.....	19
Amendement n° 133 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la redirection et la valorisation des eaux pluviales.....	19
Amendement n° 134 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la substitution de l'eau potable par l'eau non potable dès que possible.....	19
Amendement n° 135 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'information sur l'évolution des modèles économiques des réseaux d'eau potable et non potable.....	19
Amendement n° 136 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'ambition de rénovation et d'extension du réseau d'eau non potable parisien.....	19
2024 DTEC 36 - Convention constitutive d'un groupement pour la passation et le suivi de l'exécution de conventions d'occupation pour la mise en œuvre du plan de solarisation de la Métropole du Grand Paris.....	19
2024 SG 68 - Rapport C.R.C. sur l'Agence parisienne du climat (APC).....	19
Vœu n° 66 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la marchandisation de l'eau de Paris par l'entreprise "BE WTR".....	19
Vœu n° 67 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la situation des salariés d'"Eau de Paris".....	19
2024 DEVE 1 - Ouverture au public du jardin du Val de Grâce (5e).....	19
2024 DEVE 67 - Subventions (15.000 euros) à 5 associations dans le cadre de l'appel à projets "Protection des chats libres à Paris".....	19
2024 DEVE 68 - Subventions (14.800 euros) à 4 associations dans le cadre de l'appel à projets "Médiation, action sociale et animaux".....	20
2024 DEVE 69 - Budget participatif. - Subventions (35.550 euros) à l'association "Gamelles Pleines Paris" pour ses actions en faveur de la solidarité par la médiation animale.....	20
2024 DEVE 70 - Avenant à la convention avec Universcience pour l'installation et la présentation de fourmis vivantes à la Maison Paris nature.....	20
2024 DEVE 71 - Subventions (12.000 euros) à trois associations pour leurs actions en faveur de la biodiversité.....	20
2024 DEVE 78 - Mise à disposition par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris du square situé au 17-23, rue Pierre-Demours (17e) pour son ouverture au public.....	20
Vœu n° 68 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la prise en compte du bien-être animal dans les marchés publics.....	20
2024 DAE 135 - Conventions et subventions (279.500 euros) à cinq organismes pour des expérimentations pour un droit à une alimentation saine et durable pour toutes et tous à Paris.....	20

2024 DAE 141 - Subventions (444.000 euros) et conventions avec trois structures de la transformation alimentaire durable s'installant dans l'hôtel d'activité Serpollet (20e).	20
2024 DEVE 74 - Subvention aux gestionnaires de restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable (Appel à Manifestation d'Intérêt 2024).	21
2024 DAE 74 - Subvention (126.500 euros) et convention avec l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) pour la réalisation d'études complémentaires de diagnostics territoriaux relatifs au commerce parisien.....	21
2024 DAE 86 - Charte de coopération conclue entre la Ville de Paris, la S.E.M. "Paris Commerces" et le G.I.E. "Paris Commerces". - Participation de la Ville de Paris au titre de l'exercice 2024 (462.491 euros).	21
2024 DAE 123 - Marchés découverts alimentaires. - Principe du renouvellement de la délégation de service public.	21
Amendement n° 139 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la gestion des marchés découverts alimentaires en régie.	21
Vœu n° 69 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'expérimentation d'un marché alimentaire de producteurs "bio" géré en régie publique.	21
Vœu n° 69 bis déposé par l'Exécutif.	21
Vœu n° 70 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'évolution des habitudes de consommation des Parisiens sur les marchés alimentaires.	21
Vœu n° 71 déposé par le groupe Union Capitale relatif à une étude pour un marché découvert alimentaire de proximité dans le 17e arrondissement.	21
2024 DU 118 - Cession à la Foncière Paris Commerces des lots 81 et 3 de l'immeuble en copropriété 156, rue de Tolbiac (13e) et du lot 59 situé 162-164, avenue d'Italie (13).	21
Vœu n° 72 déposé par le groupe Changer Paris relatif à un Prix du commerce parisien.	21
Vœu n° 73 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la sauvegarde du patrimoine commercial parisien.	22
Vœu n° 73 bis déposé par l'Exécutif.	22
Vœu n° 74 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à l'exonération de droits de terrasses des commerces affectés par les travaux de voirie.	22
2024 DFA 43 - Prise de participation de la S.E.M. "Axe Seine énergies renouvelables" dans la société de projet "ASER Autoconsommation Photovoltaïque".	22
Amendement n° 75 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au respect du statut des salariés du secteur de l'énergie.	22
Vœu n° 76 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux impayés et suppressions d'emplois au BHV Marais.....	22
2024 DAE 33 - Convention de partenariat 2024-2027 avec le comité d'itinéraire de la Scandibérique et Paris je t'aime. - Office de Tourisme et contribution annuelle forfaitaire (10.000 euros) pour l'exercice 2024.....	22
2024 DDCT 144 - Subvention accordée à l'association "Bruitparif" dans le cadre du budget participatif 2023.	22
Vœu n° 77 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la politique du tourisme parisien à la suite des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.....	22
2024 DAE 1 - Subventions (745. 000 euros), conventions avec treize organismes d'accompagnement ou de financement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social.....	22
2024 DICOM 31 - Convention de co-organisation de l'édition 2024 du "Forum de l'économie légère" entre la Ville de Paris et We Demain.....	23
2024 DRH 32 - Fixation de la nature des épreuves et du règlement des concours externe et interne pour l'accès au corps des animateurs d'administrations parisiennes dans la spécialité activités périscolaires.	23

2024 DRH 40 - Présentation du rapport social unique (RSU) 2023 : communication sur les grands axes de la politique RH de la Ville de Paris.	23
Vœu n° 78 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la mise en place d'une alternative végétarienne dans les restaurants administratifs de l'ASPP.....	23
2024 DAJ 23 - Approbation du principe de création du fonds de dotation "Paris 2050" et de ses statuts.....	23
Amendement n° 142 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif aux conventions de partenariat.....	23
Amendement n° 143 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la composition du comité consultatif d'investissement du Fonds de dotation.	23
Amendement n° 144 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la composition du comité consultatif du Fonds de dotation.	23
Amendement n° 145 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la valorisation des projets financés par le Fonds de dotation.	23
Amendement n° 146 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la composition du conseil d'administration du Fonds de dotation.	23
Amendement n° 147 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la nature des projets financés par le Fonds de dotation.	23
Amendement n° 147 bis déposé par l'Exécutif.....	23
2024 DEVE 50 - Modification des modalités de rétrocession des concessions funéraires des cimetières parisiens.	24
2024 DFA 49 - Maintien de la garantie de la Ville de Paris à 50 % pour le réaménagement de deux prêts PRUAM souscrits auprès de la C.D.C. par la S.C.I. "Wikivillage".	24
2024 DFA 53 - Avenant n° 1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'occupation et l'exploitation des résidences sises 4-6 et 10, route du Champ d'Entraînement, bois de Boulogne (16e).	24
Vœu n° 79 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la gestion des Mobiliers urbains d'information (MUI).	24
Vœu n° 80 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux redevances perçues par la Ville de Paris dans le cadre des tournages de cinéma et versement d'une partie de celles-ci aux mairies d'arrondissement.	24
2024 DAC 277 - Subventions (4.800 euros) à deux associations commémorant le souvenir de combattants qui ont servi sous le drapeau français.	24
2024 DAC 314 - Apposition de deux plaques commémoratives en souvenir du Magic City, au 75, quai d'Orsay et au 176-180, rue de l'Université (7e).....	24
2024 DAC 433 - Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Roland Dubillard au 108, rue du Bac (7e).	24
2024 DAC 440 - Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Rosa Bonheur, 7, rue Gay-Lussac (5e).	25
2024 DASCO 98 - Dénomination de l'école Poulbot.....	25
2024 DASCO 101 - Dénomination de l'école Marcelle Guillemot.....	25
2024 DEVE 63 - Dénomination "Jardin du clos des Blancs-Manteaux-Francesca Dandolo" attribuée au jardin situé au 21, rue des Blancs-Manteaux (Paris Centre).	25
Amendement technique n° 81 déposé par l'Exécutif.....	25
2024 DEVE 93 - Dénomination "Jardin des Grands Moulins" attribuée au jardin situé au 22 et 25, rue Thomas-Mann et 25, rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Halle (13e).	25
2024 DU 92 - Dénomination rue Milo Adoner (Paris Centre).....	25
2024 DU 130 - Dénominations passerelle Michèle Morgan, pont Bernadette Lafont et pont Maria Pacôme (10e).	25

Vœu n° 82 déposé par le groupe Paris en commun relatif à la dénomination d'un équipement sportif en hommage à la marathonnienne ougandaise Rebecca Cheptegei.....	25
Vœu n° 83 déposé par les groupes Paris en commun, "Les Ecologistes" et Communiste et Citoyen relatif à la modification de la dénomination "Jardins des Grands Moulins - Abbé Pierre" en "Jardins des Grands Moulins".	25
Vœu n° 84 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la dénomination d'une rue ou d'un lieu du 18e arrondissement en hommage à Ganda Fadiga.	26
Vœu n° 85 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la dénomination d'une place parisienne "place du 7 octobre".	26
Vœu n° 86 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la dénomination d'une voie ou d'un équipement en hommage à Pascal Danel.	26
Vœu n° 87 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la dénomination d'une voie ou d'un équipement municipal en hommage au général François Meyer.	26
Vœu n° 88 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la dénomination d'une voie ou d'un équipement en hommage à Alain Delon.	26
Vœu n° 89 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à un hommage à Alain Delon.	26
2024 DAC 106 - Subventions (30.000 euros) à la société "Le Hasard Ludique" et à l'association "M.U" et avenant à convention avec l'association "M.U" (18e).	27
2024 DAC 217 - Présentation du bilan du Plan Lire à Paris (2018-2022).	27
2024 DAC 337 - Subventions (324.475 euros) et conventions avec 6 établissements cinématographiques parisiens.	27
2024 DAC 342 - Adoption d'une charte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences et harcèlements sexuels et sexistes sur les tournages accueillis à Paris.	27
Amendement technique n° 90 déposé par l'Exécutif.....	27
Vœu n° 91 déposé par le groupe Paris en commun relatif à la réinstauration de la Commission d'enquête à l'Assemblée nationale concernant les violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité.	27
2024 DAC 371 - Subvention de fonctionnement (56.200.000 euros) à l'établissement public "Paris Musées".	27
Vœu n° 92 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au cas de racisme à "Paris Musées".	27
Vœu n° 93 déposé par M. Laurent SOREL relatif à la suspension de 2 veilleurs de nuit des réserves du Palais Galliera.	27
Vœu n° 93 bis déposé par l'Exécutif relatif à la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans les équipements culturels liés à la Ville de Paris.	27
2024 DAC 381 - 106, rue Brancion (15e). - Bail civil avec l'association "La Source Garouste".	27
2024 DAC 389 - Subventions (102.500 euros) et conventions avec 14 associations et organismes dans le cadre de l'Olympiade culturelle.	28
2024 DICOM 21 - Conventions de co-production d'expositions sur la voie publique.	28
Amendement n° 140 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la Fondation Carmignac.	28
Vœu n° 94 déposé par le groupe Paris en commun relatif à la sauvegarde du Café de la Danse, situé au 5, passage Louis-Philippe (11e).	28
Vœu n° 95 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la revalorisation des modèles des ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris.	28
2024 DAC 461 - Transfert à l'établissement public "Paris Musées" du plâtre "La Demeure" d'Ossip Zadkine.	28
Amendement technique n° 96 déposé par l'Exécutif.....	28

2024 DGGP 14 - Avis sur le projet d'arrêté instaurant une zone à faibles émissions métropolitaine de restriction des véhicules Crit'Air 3 au 1er janvier 2025.....	28
2024 DVD 61 - Refonte des aides financières à l'écomobilité des personnes morales et ajustement des aides à l'écomobilité à destination des personnes physiques domiciliées à Paris.....	28
Amendement technique n° 97 déposé par l'Exécutif.....	28
Amendement n° 141 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à l'aide n° 3.....	28
2024 DVD 4 - Modifications et relèvement des tarifs de redevances pour certaines occupations de la voie publique à Paris.....	29
Vœu n° 98 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'entretien de la voirie.	29
Vœu n° 99 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la transformation du boulevard périphérique.....	29
Vœu n° 100 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la baisse de la vitesse sur le périphérique et sur le cofinancement d'un enrobé phonique.	29
Vœu n° 101 déposé par le groupe Changer Paris relatif à une étude indépendante sur l'impact des aménagements prévus sur le boulevard périphérique.	29
Vœu n° 102 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la pose d'enrobés phoniques neufs pour lutter contre la pollution sonore sur le périphérique parisien.	29
Vœu n° 103 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la participation de la Ville de Paris au plan "métro pour tous".....	29
Vœu n° 103 bis déposé par l'Exécutif.	29
Amendement n° 103 ter déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !".....	29
Vœu n° 20 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif au plan "métro pour tous".	29
Vœu n° 104 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'installation d'une vélo-station dans le quartier de la Porte Maillot.	29
Vœu n° 105 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la fermeture de la gare routière de Bercy.	30
Vœu n° 106 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la suspension du projet de Zone à Trafic Limité.	30
Vœu n° 107 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à la création de zones "vélos pied à terre".	30
Vœu n° 108 déposé par le groupe MoDem et Indépendants relatif à la régulation des "fat bike" sur l'espace public.	30
Vœu n° 109 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif au stationnement payant dans le bois de Boulogne.....	30
Vœu n° 110 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la rénovation de la passerelle Alboni située sous le pont Bir-Hakeim.....	30
2024 PP 64 - Convention de financement des activités de la fondation Louis Lépine pour 2024.....	30
Vœu n° 111 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la lutte contre le harcèlement de rue à Paris.	30
Vœu n° 112 déposé par le groupe Changer Paris relatif aux conditions de sécurité dans les bois de Boulogne et de Vincennes.	30
Vœu n° 113 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la création d'une brigade de la police municipale spécialement dédiée à la lutte contre la délinquance dans le bois de Boulogne.	30
Vœu n° 113 bis déposé par l'Exécutif.	30

Vœu n° 14 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques en matière de sécurité et à l'attractivité de la Police municipale.....	31
2024 DSP 19 - Subventions (1.820.084 euros) dans le cadre du plan d'action de la Ville pour une meilleure régulation de l'espace public et une politique coordonnée de réduction des risques et des dommages à Paris.	31
2024 DSP 21 - Réalisation d'Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) médicamenteuses dans les structures de santé de la Ville de Paris - Signature de deux conventions avec l'AP-HP.....	31
2024 DSP 26 - Dotations (1.972.559 euros), conventions et avenants pour le financement des centres de santé sexuelle gérés par des organismes de droit privé non lucratif (Paris Centre, 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 20e).	31
2024 DSP 33 - Convention type de partenariat entre les Maisons Sport Santé de la Ville de Paris et leurs partenaires associatifs.	31
2024 DSP 41 - Subventions de fonctionnement (760.000 euros) à 8 associations participant à la lutte contre les cancers à Paris.....	31
2024 DSP 59 - Participation (180.000 euros) et convention d'objectif avec la C.P.A.M. de Paris pour le dépistage et l'éducation bucco-dentaires dans les écoles parisiennes.....	31
2024 DSP 61 - Subventions (244.814 euros) et conventions avec 6 organismes pour le développement de structures de santé sur le territoire parisien dans le cadre du dispositif Paris Med' (11e, 12e, 13e, 15e et 18e).....	32
Vœu n° 114 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la prévention des infections sexuellement transmissibles (I.S.T.) et à la gratuité des préservatifs à Paris.	32
Vœu n° 115 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la santé mentale des jeunes Parisiens.	32
2024 DSOL 42 - Subventions (75.000 euros) à 5 associations et avenant à conventions pluriannuelles d'objectifs avec 4 d'entre elles pour leurs actions d'aide à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.	32
Vœu n° 116 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la systématisation d'un parcours réservé aux personnes porteuses de handicap lors des courses à pied organisées dans Paris. .	32
Vœu n° 117 déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'organisation d'une handi-rando nocturne pour les personnes en situation de handicap.	32
Vœu n° 118 déposé par le groupe Paris en commun relatif à l'accueil et l'accompagnement en mairie des personnes sourdes ou malentendantes pour la préparation des mariages.	32
2024 DSOL 108 - 5 subventions de fonctionnement (555.445 euros) à 4 associations et au C.A.S.-V.P. et 2 subventions d'investissement (270.000 euros) à 1 association et 1 société par actions simplifiée.....	32
Vœu n° 119 déposé par M. Laurent SOREL relatif au non versement de l'indemnité travaux dangereux et insalubres.	32
2024 DSOL 118 - Subventions de fonctionnement (3.090.752 euros) et conventions avec quatre organismes pour leurs dispositifs d'accueil et de réponse aux besoins fondamentaux des réfugié.es à Paris.	33
2024 DSOL 136 - Subventions (420.682 euros) dans le cadre de 34 conventions pluriannuelles d'objectifs et 5 conventions annuelles avec les associations du réseau des centres sociaux et espaces de proximité.....	33
Vœu n° 120 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif au soutien des bains-douches à Paris et à la commande d'une étude permettant de guider l'amélioration de ce service public.....	33
Vœu n° 121 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'hébergement des enfants scolarisés et vivant à la rue.....	33

Vœu n° 122 déposé par le groupe Union Capitale relatif à la création d'un guichet d'accueil numérique.....	33
2024 DSOL 119 - Subventions (44.050 euros) à cinq association et conventions avec trois d'entre elles œuvrant en faveur des seniors parisiens.	33
Vœu n° 123 déposé par le groupe Union Capitale relatif à l'accès au Wifi dans les clubs et résidences seniors du Centre d'action sociale de la Ville de Paris.....	33
Vœu n° 124 déposé par le groupe Changer Paris relatif à la dotation d'une console de jeux vidéo pour les établissements de la Ville de Paris accueillant des personnes âgées.	33
Vœu n° 125 déposé par le groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" relatif à la cohabitation intergénérationnelle dans les logements sociaux parisiens.....	33
Vœu n° 126 déposé par le groupe Paris en commun relatif à la protection de Paul Watson.....	34
Vœu n° 127 déposé par le groupe "Les Ecologistes" relatif à la libération de Paul Watson.....	34
Vœu n° 128 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la libération de Paul Watson.....	34
Vœu n° 128 bis déposé par l'Exécutif.	34
Vœu n° 129 déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au droit de vote des étrangers.	34
2024 PP 52 - Convention de don de matériels de sécurité au profit de la B.S.P.P.	34
Désignation de représentants du Conseil de Paris dans divers organismes (suite).	34
Adoption, par un vote global d'approbation de l'Assemblée, des projets de délibération n'ayant pas fait l'objet d'une inscription.	35
Votes spécifiés, prévention des conflits d'intérêt.	36
Votes spécifiques.....	37
Liste des projets de délibération adoptés lors du vote global.....	38
Question écrite posée à Mme la Maire de Paris et à M. le Préfet de police.....	48
QE 2024-22 - Question de Mmes Raphaëlle RÉMY-LELEU, Corine FAUGERON et les élu·e·s du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris et à M. le Préfet de police relative aux fourrières animales.	48
Réponses à des questions écrites.	49
QE 2024-14 - Question de M. Paul HATTE et des élus du groupe Changer Paris à Mme la Maire de Paris relative à la légalité de la DAE 136 Convention avec l'association Inco.Org en vue de l'organisation de l'événement Impact ² à l'Hôtel de Ville.....	49
QE 2024-15 Question de Mme Carline LUBIN-NOËL et des élus du groupe "Les Républicains, Les Centristes - Demain Paris !" à Mme la Maire de Paris relative au suivi de l'entretien de la voie publique à Paris.	49
QE 2024-16 - Question de Mmes Douchka MARKOVIC, Chloé SAGASPE, M. Sylvain RAIFAUD et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à la gestion patrimoniale extra-muros de la Ville de Paris.	50
QE 2024-17 - Question de M. Émile MEUNIER et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative au suivi des engagements dans les projets urbains.	51
QE 2024-18 - Question de M. Frédéric BADINA-SERPETTE, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Fatoumata KONÉ et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à l'affichage libre d'opinion.	53
QE 2024-19 - Question de M. Frédéric BADINA-SERPETTE et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à la responsabilité environnementale des fêtes de fin d'année.	54
QE 2024-20 - Question de Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à la pratique genrée des équipements sportifs sur l'espace public.	56

QE 2024-21 - Question de M. Emile MEUNIER et des élus du groupe "Les Ecologistes" à Mme la Maire de Paris relative à l'autorisation de publicité pour la boutique Dior du 127, avenue des Champs-Élysées.....	57
Listes des membres présents.	58
Annexe n° 1 - Scrutin public relatif au vœu n° 150.	66
Annexe n° 2 - Scrutin public relatif au vœu n° 89.	71